

Stimuler l'innovation autour de l'enjeu climat : quelles solutions pour demain ?

Rapport CDP France 2014 sur le Changement Climatique

Au nom de 767 investisseurs institutionnels gérant 92 000 milliards de dollars d'actifs



Report writer


High performance. Delivered.

Scoring Partner


DEKRA

Messages clés

1 La totalité des entreprises du CAC 40 s'engage auprès du CDP en 2014. Si l'on considère les 98 entreprises répondantes, la capitalisation boursière couverte est de 91%.

Répartition sectorielle des entreprises répondantes :



2 Augmentation du score moyen : 81 B

On observe une amélioration du niveau de reporting, se traduisant par une augmentation des scores moyens de transparence et de performance. Les initiatives de réduction sont de plus en plus chiffrées (en termes de CO₂e évité, d'investissements et de bénéfices économiques).

Année après année, l'exercice CDP incite les entreprises à maîtriser leurs plans d'actions climat.

3 Baisse des émissions rapportées de 15,8 Mt par rapport à 2013 : insuffisant !

A ce rythme, on estime que la baisse des émissions des 20 plus gros émetteurs français sera de 9% en 2050 par rapport à 2014, très loin de l'objectif « Facteur 4 »*.

Parmi les 20 plus gros émetteurs – qui représentent 97% du total des émissions – 8 annoncent une augmentation de leurs émissions et 6 ne rapportent aucune réduction d'émissions liée à des mesures de réduction.

4 10 leaders de performance climat en 2014 :

Atos, Cap Gemini, Danone, Groupe Steria, Kering, L'Oréal, Orange, Renault, Schneider Electric, Thales.

5 Prix interne du carbone : 17 entreprises françaises l'ont déjà mis en pratique.

Utiliser le prix interne du carbone comme levier de bonne gouvernance, alliant clairvoyance financière et performance climat.

6 Green Bonds : récompense et encouragement du marché financier pour la transition écologique.

2 acteurs majeurs lèvent plus de 3 milliards d'euros en quelques heures !

7 Les solutions climat mises en avant par les leaders : de l'incubation à l'industrialisation.

- Elargir son écosystème pour développer les solutions de demain
- Orienter la R&D et l'innovation vers les enjeux climats grâce à l'écoconception
- Elargir sa chaîne de valeur grâce à l'économie circulaire
- Globaliser le reporting intégré à l'ensemble de ses activités

* Diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050.

Préface

- 4 Avant-propos du PDG du CDP
- 5 Avant-propos du Managing Director d'Accenture
- 6 Synthèse

Analyse des tendances clés

- 7 Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions
- 18 Utiliser le prix interne du carbone comme levier de bonne gouvernance
- 19 Green Bonds, la performance climat récompensée et encouragée par les marchés financiers
- 20 Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders – de l'incubation à l'industrialisation

25 Critères de leadership 2014

26 Leaders de performance 2014 – Climate Performance Leadership Index (CPLI)

27 Leaders de transparence 2014 – Climate Disclosure Leadership Index (CDLI)

28 Capital Naturel, capitaliser sur le leadership climat

29 Directive de l'UE sur le reporting extra-financier

Annexes

- 30 Statistiques clés
- 33 Entreprises répondantes
- 35 Entreprises non-répondantes
- 37 Membres investisseurs du CDP
- 39 Investisseurs signataires

44 Contacts



Pour consulter le détail des réponses, rendez-vous sur
<https://www.cdp.net/en-US/Pages/disclosure-analytics.aspx>

Avis important

Le contenu de ce rapport peut être utilisé par quiconque en possession d'une attestation émise par le CDP. Ceci n'est pas une autorisation permettant de représenter ou revendre les données collectées par le CDP ou ses collaborateurs et présentées dans ce rapport. Si c'est votre intention, vous devez d'abord obtenir la permission du CDP avant de le faire. Accenture et le CDP ont préparé les données et l'analyse de ce rapport en utilisant les réponses présentées dans la demande d'information du CDP 2014 sur le changement climatique. Aucune représentation ou garantie (exprès ou tacite) n'est accordée par Accenture ou le CDP concernant l'exactitude ou l'intégralité de l'information et des opinions contenues dans le présent rapport. Vous ne devriez pas agir en fonction de l'information contenue dans cette publication sans avoir requis l'avis particulier d'un professionnel. Dans la mesure prévue par la loi, Accenture et le CDP n'acceptent ni n'assument la responsabilité ou l'obligation de diligence pour toute conséquence si vous ou quiconque avez agi ou vous êtes abstenu d'agir en vous fondant sur l'information contenue dans ce présent rapport ou pour toute décision s'y fondant. Toute information et tous les points de vue de la présente publication émis par le CDP et/ou Accenture sont fondés sur leur jugement au moment où le rapport a été publié et sont sujets à changement sans préavis en raison des facteurs économiques, politiques et particuliers aux secteurs d'activité et des entreprises. Les commentaires des invités qui se trouvent dans ce rapport reflètent l'opinion de leurs auteurs respectifs. Leur inclusion ne signifie pas que nous les approuvons. Accenture, le CDP et les membres affiliés des entreprises, ou leurs actionnaires, membres, partenaires, principaux, directeurs, officiers et/ou employés respectifs peuvent avoir une position sur les titres des entreprises dont il est fait mention dans la présente. Ces titres d'entreprise mentionnés dans ce document peuvent ne pas être offerts à la vente dans certains Etats ou pays, peuvent ne pas convenir à tous les types d'investisseurs. Leur valeur et les revenus afférents peuvent fluctuer et/ou être affectés négativement par le taux de change. Les citations des entreprises ont été traduites de l'anglais au français par Accenture France. "CDP" se rapporte au CDP Worldwide, une entreprise du Royaume-Uni, limitée par garantie, inscrite sous le numéro d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance 1122330 du Royaume-Uni.

Avant-propos du PDG du CDP



Un fait irréfutable s'impose peu à peu aux entreprises et aux investisseurs : la crise environnementale met en péril les résultats financiers.

L'économie mondiale est sortie de la récession et un optimisme prudent commence à se répandre sur les marchés. Tout en embrassant la reprise, il nous faut garder à l'esprit que les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter et que nous courons d'importants risques financiers si nous ne les réduisons pas.

Les défis environnementaux sans précédent auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources en eau et éviter la destruction des forêts – sont également des problèmes économiques. Un fait irréfutable s'impose peu à peu aux entreprises et aux investisseurs : la crise environnementale met en péril les résultats financiers.

L'impact des phénomènes climatiques sur les économies du monde entier a très nettement fait la une des journaux durant l'année écoulée, avec le pire hiver qu'aient connu les États-Unis en 30 ans, leur coûtant des milliards de dollars. L'Australie a connu ses deux années les plus chaudes jamais enregistrées, et le Royaume-Uni les plus importantes précipitations hivernales depuis des centaines d'années, engendrant des coûts de plus d'un milliard de livres pour le secteur britannique des assurances. Plus des trois quarts des entreprises rapportant au CDP ont déclaré un risque matériel lié au changement climatique. Investir pour se préparer à réagir au changement climatique est devenu crucial pour toutes les entreprises.

L'engagement des investisseurs sur ces enjeux ne cesse d'augmenter. Aux États-Unis, un nombre record de résolutions d'actionnaires courant 2014 a poussé 20 sociétés internationales à s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ou à s'approvisionner en huile de palme de manière responsable.

Tandis que les investisseurs classiques commencent à reconnaître les risques à leur juste valeur, certains des 767 investisseurs signataires du CDP se montrent plus actifs. Le fond de pension norvégien Norges Bank, avec

plus de 800 milliards de dollars d'actifs, attend des entreprises de démontrer des stratégies d'atténuation des risques relatifs au changement climatique et de gestion de l'eau, et ont retiré leurs investissements des entreprises forestières et de production d'huile de palme qui n'avaient pas satisfait à leurs exigences.

On constate une adhésion grandissante sur le plan politique, avec l'annonce du président Obama de nouvelles lois fédérales pour limiter les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. Au sein de l'Union européenne, environ 6 000 entreprises devront publier des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance spécifiques dans le cadre de leur reporting annuel aux investisseurs. En Chine, plus de 20 000 entreprises devront communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre au gouvernement.

On observe par ailleurs une mutation profonde et manifeste de la démarche des entreprises, motivée par la reconnaissance croissante qu'il existe un coût associé au carbone qu'elles émettent. La mesure, la transparence et la responsabilité véhiculent un changement positif dans le monde des affaires et des investissements. Nous avons pu constater, par notre travail auprès de plus de 4 500 entreprises, les multiples bénéfices pour les entreprises qui publient leurs impacts environnementaux, dévoilant des risques et des opportunités jusqu'alors insoupçonnées.

Nous nous trouvons à un tournant de notre histoire. Dans la perspective d'un traité international sur le climat¹ issu du processus des Nations Unies, les gouvernements, les villes, le secteur privé ainsi que la société civile ont là une belle occasion de prendre des mesures audacieuses et d'insuffler un élan positif en vue du sommet de Paris en 2015. Les décisions que nous prenons aujourd'hui peuvent nous mener vers un avenir prospère et plus sûr. Un avenir dont nous pourrions tous être fiers.

Paul Simpson,
Chief Executive Officer, CDP

¹ <http://www.un.org/climatechange/towards-a-climate-agreement/>

Avant-propos du Managing Director d'Accenture



L'étude CDP 2014 met en avant une trop faible baisse des émissions, néanmoins le niveau de reporting en très nette amélioration démontre une meilleure intégration de la performance durable. Enfin les leviers d'adaptation apparaissent de plus en plus nombreux et matures.

Cette année encore, une centaine d'entreprises françaises, dont la totalité du CAC 40, ont répondu favorablement à la demande d'information du CDP portant sur leur gouvernance, l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au changement climatique, ainsi que sur leur niveau d'émissions de gaz à effet de serre. La qualité du reporting fourni ne cesse d'augmenter et amène le score moyen français à 81B bien au-dessus de la moyenne internationale de 74C.

63% des initiatives de réduction d'émissions portent sur la thématique énergétique, signe que la transition énergétique a déjà été initiée par les acteurs majeurs de l'économie française, bien conscients des enjeux sous-jacents.

La prise en compte des enjeux climatiques par l'entreprise permet non seulement d'orienter les investissements vers des activités à faible impact carbone, mais également de lever des fonds. On observe en effet en 2014 l'émergence d'obligations responsables, ou « green bonds », émises par des entreprises. Initialement utilisées par les agences financières internationales, de plus en plus d'entreprises émettent ces « obligations vertes » dans le but de financer leur transition écologique.

L'intégration des enjeux climatiques dans la gestion de l'entreprise permet par ailleurs de stimuler l'innovation. Elle peut être technologique, avec la création de nouveaux produits et services ou le verdissement des offres existantes, ou encore sociétale, lorsque l'entreprise s'attache à favoriser le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Ainsi, réussir le lien entre investissements et innovations grâce à une stratégie climat cohérente et ambitieuse sera le facteur clé du succès des leaders économiques de demain.

Nous avons donc axé l'analyse des données CDP sur les solutions innovantes au service de la stratégie climat et de la performance économique des entreprises. Il se dégage de cette analyse de nouvelles tendances, notamment le développement de modèles économiques alternatifs, autour de l'économie circulaire¹, de l'économie collaborative, de l'innovation partagée, de la digitalisation de l'entreprise et de la demande en produits innovants orientés services et solutions.

Le défi climatique est ainsi perçu par les entreprises leaders comme un levier de création d'emplois et de richesse, d'invention de nouveaux modes de consommation et de production.

Enfin, bien que les entreprises répondantes progressent dans leur appréhension du changement climatique, les projections d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 nous indiquent que la tendance de réduction – calculée sur les 3 dernières années – est insuffisante pour atteindre l'objectif de 2°C.

A un an de la COP21, dont l'objectif est d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, les solutions présentées dans ce rapport doivent être une source d'inspiration pour les leaders actuels afin de soutenir l'exemplarité environnementale recherchée par la France.

Cédric Vazier,

Directeur Général de l'activité Conseil en Stratégie et Développement Durable France & Benelux, Accenture

¹ <http://www.accenture.com/us-en/Pages/insight-circular-advantage-innovative-business-models-value-growth.aspx>

Synthèse

Les réponses des entreprises françaises au questionnaire annuel sur le changement climatique du CDP permettent, chaque année, de disposer de nombreuses données qualitatives et quantitatives sur leur perception et leur stratégie face au changement climatique. En 2014, 98 des 250 plus grandes entreprises françaises ont répondu au questionnaire. La qualité de leur reporting sur le changement climatique et de leur performance carbone ne cesse de s'améliorer. En effet, le score moyen de transparence et de performance s'élève à 81 B alors qu'il était de 75 C en 2013 et de 67 C en 2012.

Néanmoins, les marges de progression demeurent importantes puisque seules 10% des entreprises répondantes obtiennent la note maximale de performance, évaluant les actions d'atténuation ou d'encadrement des effets du changement climatique. Ces entreprises se distinguent principalement grâce à leur gouvernance et la définition d'objectifs clairs de réduction, suivis de résultats tangibles.

Le nombre d'initiatives de réduction évolue assez peu par rapport à 2013. En revanche, on constate une augmentation du nombre d'initiatives chiffrées, attestant d'une meilleure maîtrise de l'impact des actions de réduction. L'essentiel des initiatives de réduction des émissions se porte sur l'efficacité énergétique, plus facilement mises en œuvre que celles liées, par exemple, au changement des comportements. L'efficacité énergétique représente également l'initiative nécessitant le plus d'investissement financier, tout en générant les bénéfices financiers et environnementaux – en termes de CO₂e – les plus notables.

Par ailleurs, la prise en compte du changement climatique dans la stratégie de l'entreprise permet d'identifier un certain nombre de leviers de développement économique. Ainsi, l'évolution du comportement des consommateurs et les réglementations et normes portant sur l'efficacité des produits sont identifiées comme des opportunités bien plus que des risques par les entreprises françaises.

Au-delà des initiatives de réduction des émissions, les entreprises tentent de faire toujours plus le lien entre performance économique, atténuation des émissions de gaz à effet de serre et création de valeur sociétale dans leur réponse aux enjeux climat. Les entreprises explorent pour cela des démarches innovantes, proposant des solutions compatibles avec l'économie verte, et allant jusqu'à réinventer leur modèle économique. Il ne s'agit plus seulement d'avoir recours à des mesures classiques, mais néanmoins importantes, telles que l'efficacité énergétique : d'autres leviers sont explorés, d'ordre technologique ou comportemental, en collaboration avec un écosystème d'acteurs variés – allant du monde scientifique et de la R&D au monde associatif. De nouveaux modèles économiques voient ainsi le jour : on parle d'économie sociale et solidaire, d'économie circulaire, d'économie collaborative. Même si le lien entre ces nouveaux modèles et la performance carbone des entreprises n'est pas encore bien établi, les entreprises françaises commencent à mettre en avant dans leurs réponses les solutions innovantes qui sous-tendent leur stratégie climat. Toutefois, ces initiatives sont encore bien trop souvent anecdotiques : il est grand temps de passer à une véritable logique d'industrialisation, avec comme objectif une transformation à grande échelle des modes de production et de consommation.

Capitalisation
boursière couverte
en 2014

91%

18 millions de
tonnes de CO₂e
évités grâce
aux initiatives de
réduction

soit l'équivalent de
234 millions de téléviseurs
en veille pendant 1 an

Effort additionnel
nécessaire pour
atteindre l'objectif
2°C

x5

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

En 2014, le taux de participation reste faible – 39% du CAC All Tradable – bien que le taux de capitalisation boursière couvert s'élève à 91%.

Le principal enseignement de ce rapport CDP France 2014 s'appuie sur un constat similaire à celui de 2013 : pour la grande majorité des entreprises françaises, un long chemin reste à parcourir en matière de transparence et de partage d'informations sur leur stratégie climat. En effet, le taux de participation au questionnaire CDP sur le changement climatique reste à un niveau similaire en 2014 avec 98 entreprises répondantes sur 250 sollicitées, contre 94 en 2013. Ce constat est toutefois tempéré par le fait que, comme l'an passé, la totalité des entreprises du CAC 40 ainsi que 91% de la capitalisation boursière française a partagé ses engagements et sa performance climat dans le cadre de cet exercice de transparence.

De gros émetteurs ne partagent pas leur stratégie climat avec le CDP

152 des 250 entreprises interrogées n'ont pas répondu, dont 39 font partie des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre – Matériaux, Service aux collectivités, Industrie et Energie. Notons tout de même que les principaux émetteurs sollicités – par ailleurs membres du CAC 40 – se sont engagés dans cette démarche de transparence et d'amélioration avec le CDP.

Amélioration du niveau de reporting...

Le nombre moyen d'initiatives de réduction d'émissions par entreprise – équivalentes à des projets ou des programmes en fonction des entreprises – évolue peu en 2014. En revanche, la part des initiatives chiffrées en termes d'estimation de tonnes de CO₂e évitées par an continue de progresser, enregistrant une hausse de 31% par rapport à 2012. Cette progression démontre une meilleure maîtrise des impacts climatiques engendrés par les initiatives de réduction des émissions.

...et donc du score moyen s'élevant à 81 B

On observe ainsi une progression des scores de transparence et de performance, ce qui démontre un engagement carbone croissant. Par rapport à 2013, le score moyen de transparence progresse de 6 points et le score moyen de performance passe de C à B.

10 leaders de performance climat en 2014 !

Au total, 10 entreprises se distinguent de la tendance française et sont considérées comme leaders dans la gestion et l'action positive face au changement climatique : Atos, Cap Gemini, Danone, Groupe Steria, Kering, L'Oréal, Orange, Renault, Schneider Electric, Thales. Malheureusement, aucun des 20 plus gros émetteurs (responsables de 97% des émissions) n'obtient la note maximale de performance. Comme l'indique la figure 2 ci-après, 5 régressent dans leur score de performance et 12 restent stables.

Fiche technique rapport CDP France 2014 :

- ▼ 250 entreprises sollicitées
- ▼ Reporting réalisé de février à juin 2014
- ▼ 98 entreprises répondantes, dont 4 au niveau de la société mère (Ciments Français, Esso, Euler Hermes, Euro Disney)*
- ▼ 2 sortantes : CGG et Soitec
- ▼ 6 entrantes : Altran, Bourbon, Edenred, FNAC, SAFT, Sopra
- ▼ Capitalisation boursière couverte par le CDP : 91%

*La suite de ce rapport se base sur 93 entreprises – 4 ayant répondu au niveau de la société mère et 1 ayant répondu hors délais.

Scores moyens**:

81

pour la transparence

B

pour la performance

**Le score de transparence illustre la qualité et la clarté des réponses transmises par les entreprises, et donc, indirectement, l'utilité des données reportées. Le score de performance récompense les actions d'atténuation et d'adaptation par rapport au changement climatique.

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Figure 1 : Initiatives de réduction d'émissions

- ▀ Nombre moyen d'initiatives de réduction par entreprise
- ▀ Dont initiatives chiffrées en termes d'estimation de tonnes de tonnes de CO₂e évitées par an

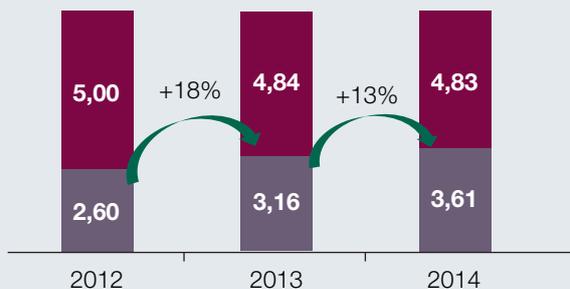


Figure 2 : Evolution du score de performance par rapport à 2013 : amélioration, stabilité, dégradation



La taille de la bulle représente le volume d'émissions de CO₂e scopes 1 et 2.

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Les **5** plus gros émetteurs génèrent

76%

des émissions scopes 1 et 2.

Les **15** plus gros émetteurs génèrent

96%

des émissions scopes 1 et 2.

Total des émissions 2014 scopes 1 et 2 rapportées par les entreprises françaises :

737 Mt CO₂e

dont 89% scope 1 et 11% scope 2.

A titre de comparaison, la moyenne des émissions annuelles rapportées sur le territoire français de 2008 à 2012 dans le cadre du protocole de Kyoto¹ s'élève à **500** Mt CO₂e.

Diminution des émissions scopes 1 et 2...

Malgré l'augmentation du nombre d'entreprises répondantes, on constate une diminution absolue de **15,8 MtCO₂e** (soit 2%) des émissions scopes 1 et 2 déclarées par rapport à celles de 2013, soit l'équivalent d'une semaine d'émissions générées par les entreprises françaises évitée.

... en trompe l'œil :

Les 5 plus gros émetteurs (Arcelor Mittal, GDF Suez, Lafarge, EDF et Total) sont responsables de 76% du total des émissions scopes 1 et 2. La baisse de 15,8 MtCO₂e par rapport à 2013 s'explique par les variations d'émissions déclarées par ces 5 acteurs majeurs. En effet, les réductions cumulées de Total, Lafarge et GDF Suez représentent 82% du total des réductions d'émissions des entreprises françaises. Total justifie une baisse de 2 points de ses émissions par son désengagement dans le secteur des engrais. Lafarge évoque des mesures de réduction d'émissions, mais également une baisse notable de son activité.

La diminution des émissions de GDF Suez est liée à des mesures de réduction d'émissions, mais également à la fermeture d'usines fortement émettrices de gaz à effet de serre et à la réduction de son périmètre de déclaration (sortie de Suez Environnement). De leur côté, Arcelor Mittal et EDF ont déclaré une augmentation de leurs émissions (respectivement 2,6% et 1,8%).

Plus généralement, 51% des entreprises répondantes annoncent une réduction de leurs émissions scopes 1 et 2 par rapport à 2013. Les mesures de réduction des émissions expliquent ces diminutions dans la majorité des cas (54%), démontrant ainsi l'efficacité des mesures mises en œuvre et l'importance de la prise de conscience de l'enjeu climat. Le reste des réductions déclarées est principalement dû à des cessions (13%), un changement de périmètre ou de méthodologie (12%), et une baisse d'activité (8%).

¹ <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/greenhouse-gas-emission-trends-5/assessment>

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

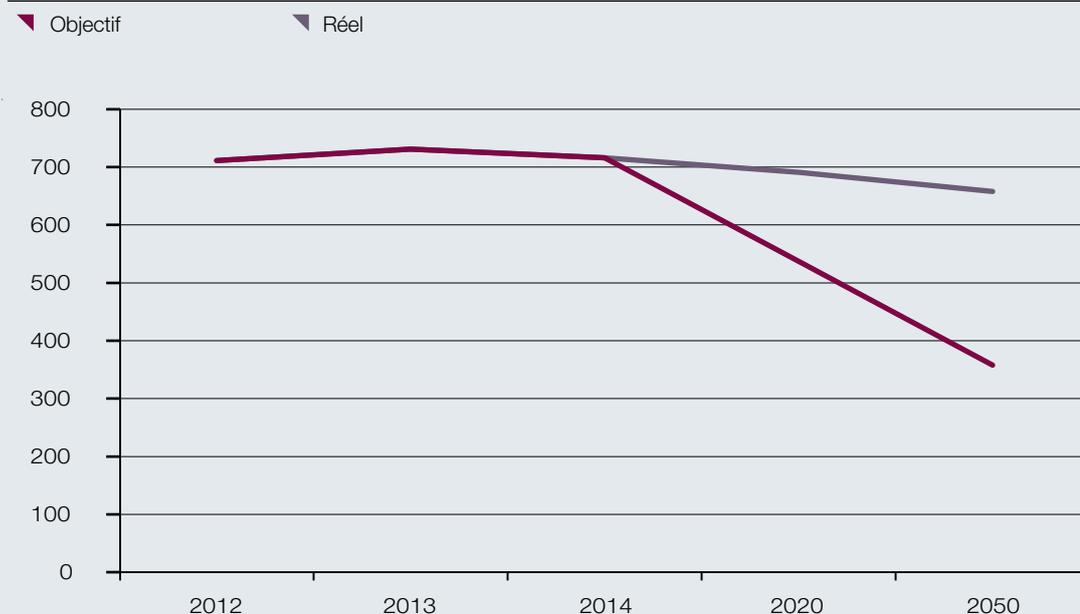
Facteur 4 : 2014-2050 : un objectif « 50% », une trajectoire « 9% »

Ces initiatives de réduction sont toutefois très insuffisantes au vu, par exemple, de l'objectif Facteur 4 de la France à horizon 2050. En effet, parmi les 20 plus gros émetteurs – qui représentent 97% du total des émissions absolues scopes 1 et 2 rapportées au CDP par les entreprises françaises en 2014 – 8 annoncent une augmentation de leurs émissions et 6 ne rapportent aucune réduction d'émissions liée à des mesures de réduction. En prenant pour base leurs variations moyennes d'émissions sur les 3 dernières années, ces entreprises atteindraient en 2050 une réduction de 9% de leurs émissions par rapport à 2014. Or l'engagement facteur 4 a pour objectif de réduire de 75% nos émissions à horizon 2050 par rapport au niveau de 1990. Appliqué linéairement, et sous condition que le niveau d'émissions ait déjà baissé depuis 1990, cet objectif implique une réduction d'a-minima 50% à horizon 2050 par rapport à 2014. Même si le périmètre d'étude – géographique et sectoriel – n'est pas directement comparable avec le périmètre des émissions nationales, l'alignement sur la trajectoire « Facteur 4 » semble bien difficile à tenir pour les principaux émetteurs français. Il s'agit de quintupler les efforts !

Dans cette perspective, le CDP, le United Nations Global Compact (UNGC), le World Resources Institute (WRI) et le World Wildlife Fund (WWF) ont lancé conjointement l'initiative « Mind the Science, Mind the Gap »¹ pour inciter les entreprises à mener des actions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre alignées sur l'objectif impératif de 2°C sur lequel les gouvernements s'engagent et les scientifiques s'accordent.

Cette initiative développe une méthodologie basée sur les sciences du climat, mise à disposition des entreprises afin de mener des réductions d'émission de gaz à effet de serre tangibles. Les orientations seront discutées avec les parties prenantes publiques en octobre 2014 et la méthodologie finale sera mise à disposition des entreprises en janvier 2015.

Figure 3 : Emissions annuelles des 20 plus gros émetteurs français (en Mt CO₂e)

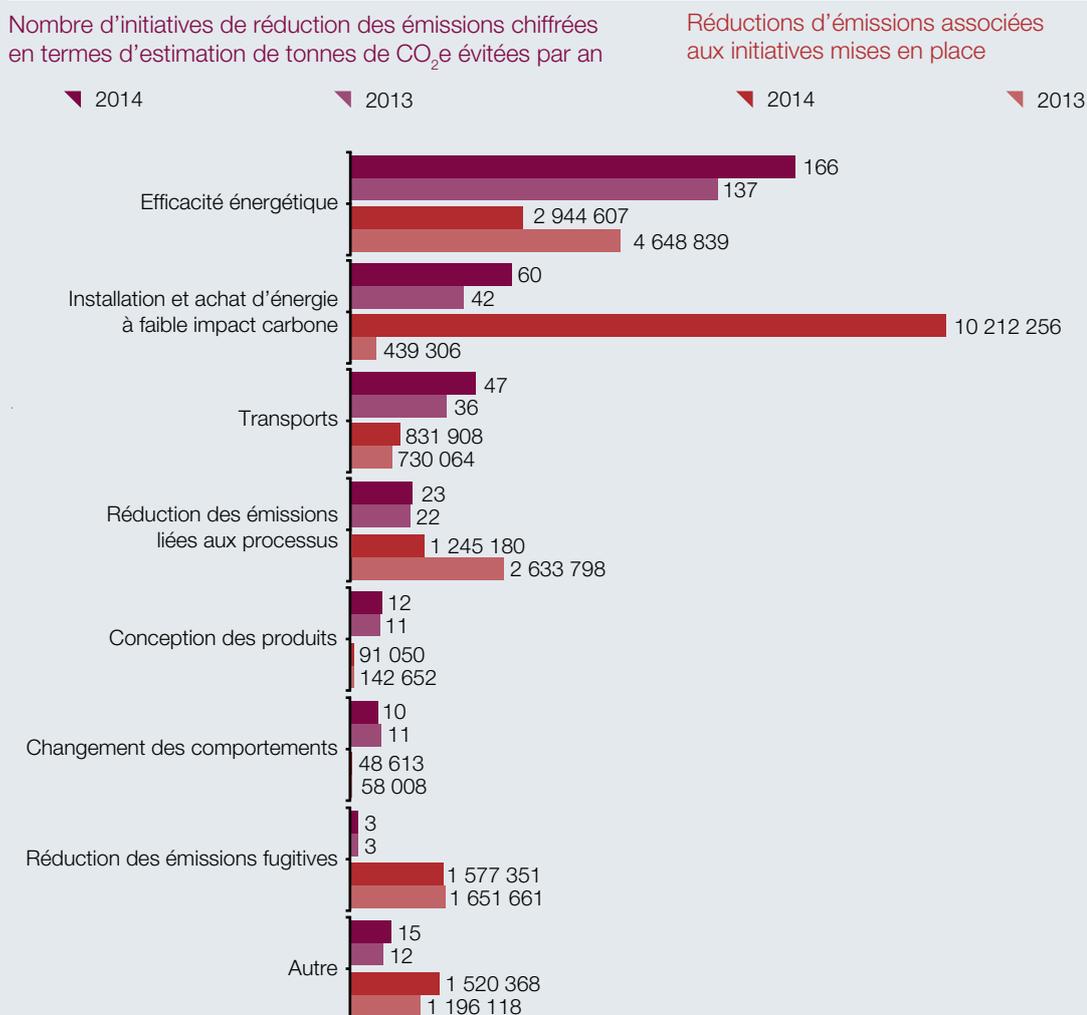


¹ Pour plus d'information, rendez-vous sur http://www.wri.org/sites/default/files/uploads/mind_the_gap_faqs.pdf

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Figure 4 : Nombre d'initiatives de réduction chiffrées et réductions d'émissions associées



Priorité à l'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique – enveloppe des bâtiments, équipements techniques des bâtiments, efficacité énergétique des processus – est la priorité numéro 1 des initiatives de réduction des gaz à effet de serre, qui représentent 49% du total des initiatives chiffrées en termes de CO₂e. Viennent ensuite les initiatives liées à l'installation et à l'achat d'énergie à faible impact carbone, puis les initiatives liées aux transports. Malgré de forts investissements de départ, les initiatives liées à l'énergie restent incontournables pour les entreprises françaises. En effet, les tensions sur le marché de l'énergie et la hausse des prix, conjugués aux impératifs de réduction des émissions, poussent les entreprises à agir dans ce domaine.

Ces efforts vont dans le sens du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,

qui fixe des objectifs volontaires pour faire baisser la facture énergétique de la France et lutter contre le réchauffement climatique, notamment une réduction de la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012.

Les initiatives de réduction d'émissions les plus impactantes sont sans surprise celles portant sur l'efficacité énergétique ainsi que sur l'achat et l'installation d'énergie à faible impact carbone. En effet, 70% des émissions de gaz à effet de serre étaient liées à la combustion d'énergie en 2012 (*source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*).

L'écart important par rapport à 2013 sur l'installation d'énergie à faible impact carbone est lié à une initiative de GDF Suez permettant d'éviter 6 MtCO₂e par an.



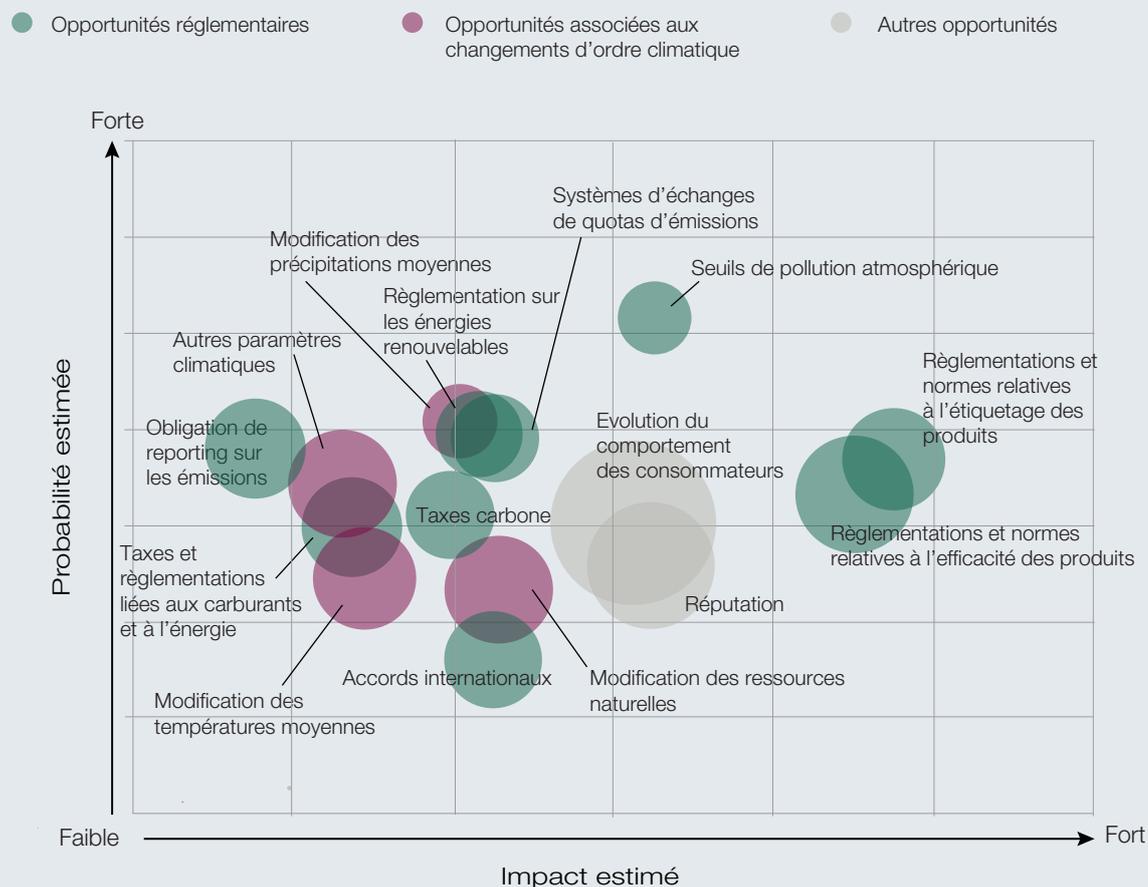
18 Mt CO₂e

évités par an grâce
aux initiatives
de réduction
mises en place et
communiquées
en 2014

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Figure 5 : Les 15 opportunités les plus mentionnées par les entreprises françaises



Taille de la bulle proportionnelle au nombre d'entreprises ayant mentionné une ou plusieurs opportunités de ce type.

De même qu'en 2013, l'évolution du comportement des consommateurs est l'opportunité la plus mentionnée par les entreprises françaises. En effet, la prise de conscience par les consommateurs de l'impact environnemental lié à leur consommation est de plus en plus forte, et de nouveaux modes de consommation voient le jour, favorisant l'adoption de nouveaux produits et services.

opportunité n°1 :

Evolution du comportement des consommateurs



Saint Gobain a pu constater une augmentation significative de la demande mondiale en produits et services innovants qui contribuent à réaliser des économies d'énergie et à éviter des émissions de GES.

Saint Gobain



Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Parmi les opportunités de type réglementaire, les normes et réglementations appliquées à l'étiquetage et à l'efficacité des produits sont les plus mentionnées. En effet, la maîtrise de ces éléments de plus en plus complexes assure aux industriels les plus expérimentés un avantage concurrentiel déterminant. De plus, les labels, normes et certifications sont un réel gage de qualité, servant de faire-valoir à l'entreprise et favorisant un meilleur positionnement concurrentiel.



En 2013, Renault est devenu le leader européen en termes d'émissions de CO₂ par voiture avec une moyenne de 114,8 g de CO₂/km, devançant ainsi largement, et allant plus loin que les prochaines exigences européennes Clean Air For Europe (CAFE) de 130g de CO₂/km en 2015. Tandis que Renault privilégie des technologies de réduction des émissions de CO₂ abordables, et compatibles grand public, cette performance place le groupe dans une excellente position face à ses concurrents pour prendre avantage des incitations fiscales et de l'intérêt croissant du public pour les véhicules à faible taux d'émissions.

Renault

Parmi les opportunités associées aux changements d'ordre climatique, et en dehors des opportunités spécifiques à certaines entreprises (Autres paramètres climatiques), la modification des ressources naturelles, des températures et des précipitations sont aussi identifiées comme de potentiels leviers de développement économique, et non uniquement comme des risques. Un constat qui pourrait aller dans certain cas à l'encontre des efforts d'atténuation du changement climatique.

opportunité n°2 :

Réglementations et normes relatives à l'efficacité des produits

opportunité n°3 :

Réputation

Les pénuries d'eau et l'augmentation du prix de l'eau vont transformer les modes de consommation et nécessiteront des innovations en termes de technologies intelligentes (contrôle à distance) et de modélisation économique. C'est l'occasion pour le groupe de se démarquer de ses concurrents en passant d'un modèle économique orienté volume à un modèle orienté valeur, et en mettant au point des systèmes de distribution de l'eau innovants.

Suez Environnement

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Comment devenir un leader climatique ? Gouvernance, détermination et transparence

1 Mettre en place une bonne gouvernance via des objectifs portés par le top management

2 Identifier les risques et opportunités

3 Mener des initiatives de réductions

4 Vérifier ses émissions

5 Impliquer toute la chaîne de valeur

6 Publier ses résultats carbone

Analyse des tendances clés

Partie 1 : principaux résultats en termes de transparence, performance et émissions

Efficacité énergétique synonyme de performance économique et climatique

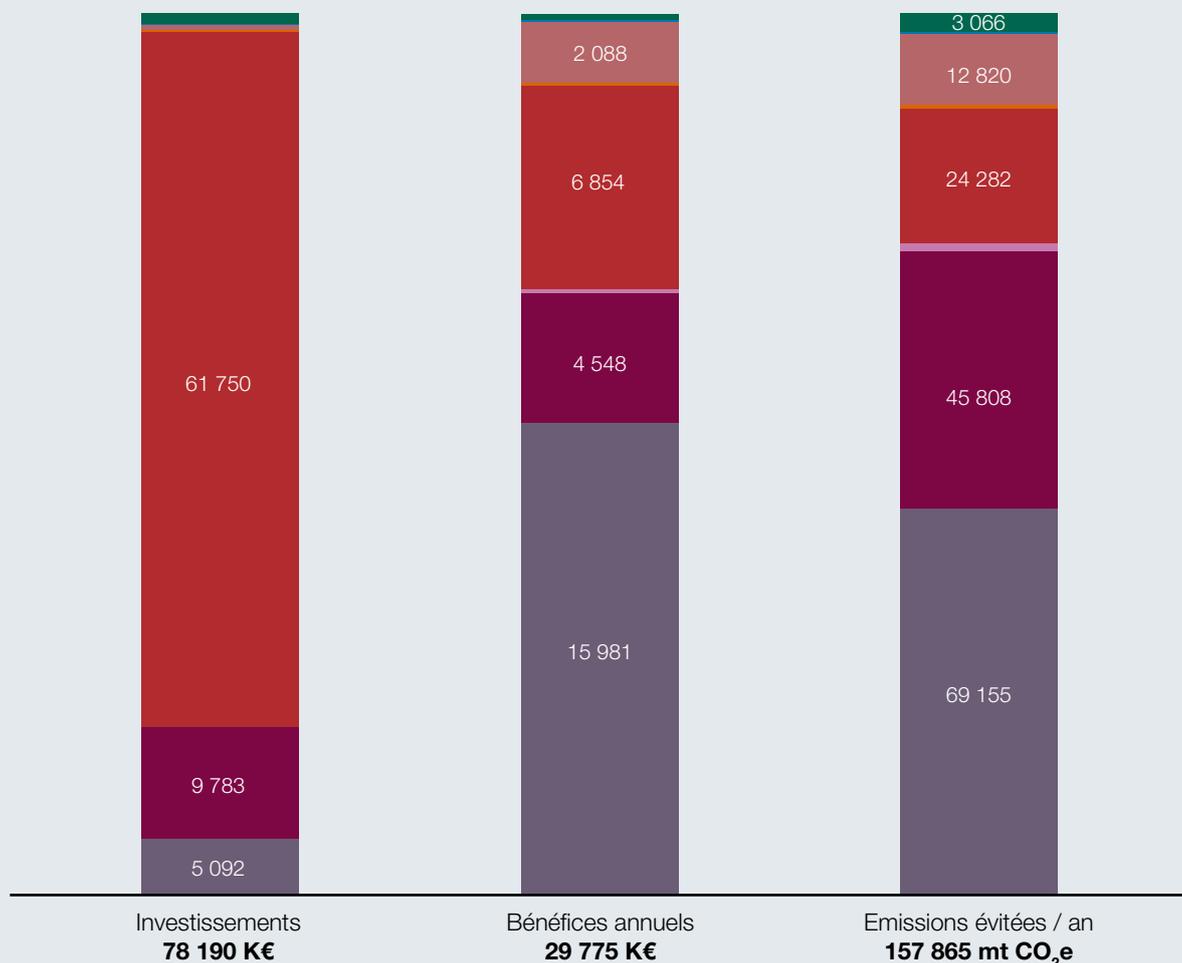
L'analyse financière des 28 initiatives chiffrées mises en place par les leaders de performance 2014 est riche en apprentissages. D'une part l'efficacité énergétique recherchée dans les processus et la gestion des bâtiments représente une très grande majorité de ces initiatives. D'autre part, on constate que dans l'ensemble le délai de retour sur investissement est assez court : moins de 2 ans en moyenne.

Délai moyen de retour sur investissement pour les leaders de performance climat :

2 ans

Figure 6 : Analyse des coûts / bénéfices des initiatives chiffrées menées par les 10 leaders de performance climat

- ▼ Efficacité énergétique : processus
6 initiatives, ROI < 1 an
- ▼ Efficacité énergétique : gestion des bâtiments
9 initiatives, ROI < 2 ans
- ▼ Efficacité énergétique : construction de bâtiment
1 initiative, ROI < 1 an
- ▼ Energie à faible impact carbone : installation
3 initiatives, ROI < 10 ans
- ▼ Energie à faible impact carbone : achat
1 initiative, ROI < 2 ans
- ▼ Conception des produits
5 initiatives, ROI < 1 an
- ▼ Transport : utilisation
1 initiative, ROI < 1 an
- ▼ Autres
2 initiatives, ROI < 2 ans



Ce graphique ne tient compte que des 10 entreprises leader de performance. Seules les initiatives dont les données économiques ont été communiquées sont prises en compte, soit 28 initiatives sur 79.

Dans le cadre de nos initiatives de réduction d'émissions scopes 1 et 2, nous améliorons la gestion de nos bâtiments, notamment en optimisant l'utilisation de l'éclairage et de la climatisation. Dans cette même optique, nous adoptons des techniques de séparation des flux chaud/froid au sein de nos data centers.

Atos

Investissements : **1 340 K€**
Bénéfices annuels : **540 K€**

CO₂e évité / an : **800 mt**

Grâce à un ambitieux programme mondial de réduction d'émissions mené dans nos usines en 2013, nous avons entrepris des centaines de mesures de réduction. Notamment : suppression des équipements surdimensionnés, optimisation de l'efficacité énergétique, réduction des émissions fugitives, réduction de la consommation d'énergie hors production, etc.

Renault

Investissements : **700 K€**
Bénéfices annuels : **14 000 K€**

CO₂e évité / an : **60 000 mt**

En 2011, la Société Générale a été l'une des premières banques à établir une « taxe carbone interne », un mécanisme qui est maintenant au cœur de notre stratégie carbone. Chaque année, un montant est prélevé au sein de chaque secteur d'activité en fonction de ses émissions de GES (10€ / t CO₂). Ce programme encourage ainsi chaque entité à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Société Générale

Un prix interne du carbone est pris en compte dans les calculs de retour sur investissement. Il est soumis à des projections court et moyen terme déterminées sur la base de modèles de variation, intégrant des facteurs externes tels que l'évolution du marché de l'énergie et du système d'échange de quotas UE-ETS.

Renault

Utiliser le prix interne du carbone comme levier de bonne gouvernance alliant clairvoyance financière et performance climat.

17 entreprises répondantes au CDP déclarent utiliser un prix interne du carbone.

Un consensus mondial grandit autour du prix du carbone. D'une part, les entreprises se préparent à un marché du carbone robuste et interconnecté au plan international. D'autre part, ces entreprises accueilleraient positivement des décisions réglementaires, au niveau national et international, relatives au prix du carbone.

Elles devançant ainsi la réglementation et développent une bonne gouvernance des risques, des coûts et des opportunités relatifs au changement climatique. Accenture applique la méthodologie ci-dessous pour valoriser auprès de ses clients la démarche de prix interne du carbone.

Les clés pour utiliser un prix interne du carbone

- 1 Identifier ses émissions par un bilan carbone** : le bilan carbone permet à l'entreprise de mesurer les émissions de gaz à effet directes et indirectes, exprimées en tonnes de CO₂ équivalents.
- 2 Estimer ses émissions futures par une démarche d'éco-conception** : l'analyse du cycle de vie d'un projet ou d'un produit a pour but d'identifier les phases les plus émettrices de gaz à effet de serre, sur l'intégralité du cycle de vie de l'objet analysé.
- 3 Prendre en compte les différenciations réglementaires géographiques** : compte-tenu des réglementations locales, le prix d'une tonne de carbone peut varier d'un pays à l'autre.
- 4 Evaluer le mix énergétique local** : le prix de la tonne de CO₂ doit refléter l'intensité carbone du mix énergétique local. Une filiale située dans un pays où le mix énergétique est fortement carboné ne peut être comparée à une filiale située dans un pays où le mix énergétique est faiblement carboné.
- 5 S'aligner sur les spécificités sectorielles** : les secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre – directement concernés par les marchés d'échange de quotas ou les taxes carbone – ont tendance à utiliser un prix du carbone élevé.
- 6 Etablir des projections chronologiques** : il faut tenir compte d'un prix du carbone en croissance continue sur les prochaines décennies, allant de 10€ à 100€/tonne de CO₂.
- 7 Travailler sur plusieurs hypothèses** : bien que la nécessité de fixer un prix soit établie, des incertitudes demeurent sur les futurs accords internationaux sur le carbone, et les réglementations qui en découleront. Il convient d'utiliser plusieurs hypothèses – basse, moyenne et haute.

Les avantages à utiliser un prix interne du carbone

- 1 Meilleure prise de décision pour les investissements** : il est important de s'assurer que tous les avantages des investissements durables (par exemple les énergies renouvelables) soient pris en compte dans la prise de décision. Ainsi les coûts réels du carbone – au minimum – sont considérés lors d'un investissement.
- 2 Réduction du risque des actifs bloqués** : les paramètres financiers d'un projet ou d'une activité peuvent changer de manières significatives en cas d'augmentation du prix du carbone. Les actifs peuvent être soumis à de forts risques financiers si le prix du carbone n'est pas pris en compte.
- 3 Croissance verte favorisée** : dans le contexte de raréfaction des ressources et de hausse des coûts de l'énergie, les organisations doivent réussir l'alliance entre croissance et faible impact environnemental. Utiliser un prix interne du carbone peut encourager les bons comportements et développer les technologies vertes, et assurer la rentabilité à long terme.
- 4 Avantages intangibles** : tels que l'augmentation de la sensibilisation des employés et des clients, la protection des « licence to operate » ou l'amélioration des relations avec les gouvernements et ONG. Dans le contexte du changement climatique, les externalités doivent également être prises en considération si nous voulons tenir l'objectif de 2 degrés.

Green Bonds, la performance climat récompensée et encouragée par les marchés financiers : 2 acteurs majeurs lèvent plus de 3 milliards d'euros en quelques heures !

GDF Suez a émis en juin dernier un Green Bond de 2,5 milliards d'euros (3 fois sursouscrit en 2 heures par les investisseurs, principalement français, anglais et allemands). Cet emprunt obligataire contribuera à la transition énergétique du Groupe : développement des énergies renouvelables telles que les champs éoliens, installations de géothermie ou réseaux de chaleur intégrés alimentés par des centrales biomasse ; développement de solutions d'efficacité énergétique pour les clients, par exemple au travers de systèmes de contrôle de consommation à distance (compteurs intelligents).

Le processus a permis de renforcer l'implication des responsables opérationnels et commerciaux du Groupe pour une meilleure intégration directe des critères ESG.

Pour être éligibles, les projets financés devront satisfaire à des critères environnementaux et sociaux dans cinq domaines : la protection de l'environnement, la contribution au développement local et au bien-être des communautés locales, le respect des principes éthiques et d'équité envers les fournisseurs et sous-traitants, la gestion des ressources humaines et la gouvernance des projets sélectionnés.

De même, en février 2014, **Unibail-Rodamco** a placé la première « obligation responsable » émise par une société foncière sur le marché obligataire euro (750 M€, pour un coupon fixe de 2,5% et une maturité de 10 ans). Ce « Green Bond » a rencontré un très vif succès, le placement ayant été sursouscrit 3,4 fois avec un livre d'ordres atteignant plus de 2,5 milliards d'euros en moins de 2 heures. Cette émission fait partie intégrante de la stratégie de diversification des sources de financement du Groupe.

En effet, près de deux tiers des souscripteurs étaient des investisseurs spécialisés RSE. Ceci traduit d'une part l'appétit du marché pour ce type d'investissement, mais également la confiance des investisseurs dans les engagements développement durable à long terme d'Unibail-Rodamco.

Les fonds levés sont destinés à financer des projets de développement du Groupe intégrant les meilleures pratiques en matière de construction durable. Les critères d'éligibilité des projets financés ont été sélectionnés avec une agence de notation extra-financière et reflètent effectivement les enjeux matériels du Groupe sur l'ensemble des piliers RSE. L'impact carbone, l'intensité énergétique et la connectivité transport des projets en constituent des critères essentiels. La particularité de ce Green Bond réside dans le fait que les projets éligibles doivent respecter des critères sélectifs tant en phase de construction (15 critères) qu'en phase d'exploitation (13 critères). Ceci renforce la crédibilité de la démarche RSE d'Unibail-Rodamco, au cœur de la politique du Groupe au quotidien, vis-à-vis des investisseurs tant dans le métier de développeur, que d'opérateur d'ensembles immobilier tertiaires.

Enfin, pour satisfaire à l'exigence de transparence inhérente à une démarche RSE, Unibail-Rodamco s'est engagé à publier chaque année la liste des actifs financés, ainsi que le rapport d'un auditeur externe attestant de la conformité des projets à l'ensemble des critères d'éligibilité et de la bonne affectation des fonds.

Analyse du marché mondial des Green Bonds et Sustainability Bonds par le Crédit Agricole CIB – « Structuring Advisor » des deux Green Bonds GDF SUEZ et UNIBAIL RODAMCO :

Figure 7 : Croissance de l'encours en Millions de dollars

■ Emis durant l'année ■ Emis les années précédentes

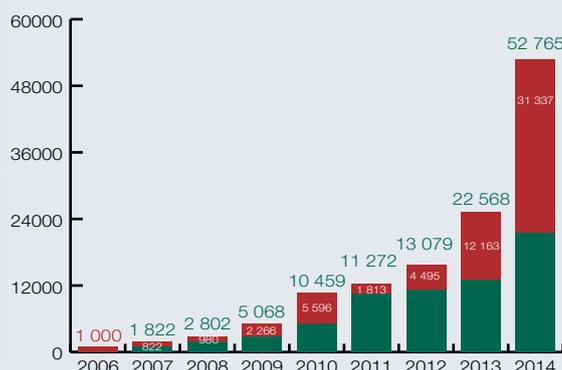
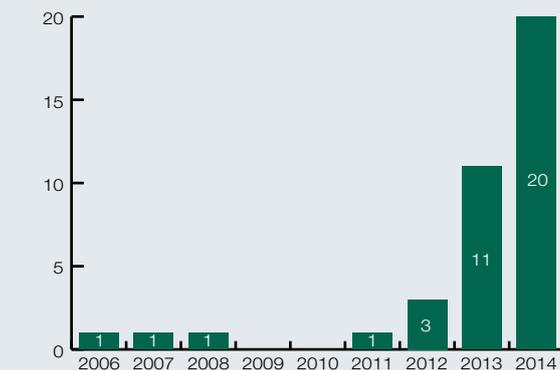


Figure 8 : Croissance des émissions de Green Bonds

■ Nombre de Green Bonds émis supérieurs à 500 Millions de dollars



Analyse des tendances clés

Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders – de l'incubation à l'industrialisation

Au-delà des initiatives de réduction des émissions présentées en *partie 1 Analyse des tendances clés*, les entreprises tentent de faire toujours plus le lien entre performance économique, atténuation des émissions de gaz à effet de serre et création de valeur sociétale dans leur réponse aux enjeux climat. Les entreprises explorent pour cela des démarches innovantes, allant jusqu'à réinventer leur modèle économique. Il ne s'agit plus seulement d'avoir recours à des mesures classiques, mais néanmoins importantes, telles que l'efficacité énergétique : d'autres leviers sont explorés, d'ordre technologique ou comportemental, en collaboration avec un écosystème d'acteurs variés – allant du monde scientifique et de la R&D au monde associatif. De nouveaux modèles économiques intégrant les concepts de reporting intégré, d'éco-conception, d'économie circulaire et de partage arrivent ainsi à maturité chez les leaders climatiques. Beaucoup d'entreprises françaises reconnaissent le poids important de leur empreinte carbone, et inscrivent sa réduction comme objectif prioritaire dans leur stratégie. L'atteinte de ces objectifs de réduction et d'adaptation au changement climatique passe notamment par l'innovation et la recherche de nouveaux modèles économiques. Nous avons souhaité répondre à la question suivante :

Comment les solutions et services innovants proposés par les entreprises françaises permettent d'adresser à la fois les enjeux climatiques et économiques auxquels elles sont confrontées ?

Les initiatives qui suivent viennent illustrer la manière dont les entreprises françaises s'emparent du sujet innovation au service de leur stratégie climat, pour transformer leur modèle économique et répondre aux enjeux de réduction des gaz à effet de serre, tout en créant de la valeur pour leurs clients.

Elargir son écosystème pour développer les solutions de demain

Le **partenariat avec d'autres acteurs**, qu'ils soient clients ou issus du domaine universitaire ou de la recherche, est mis en avant par les entreprises engagées dans une démarche d'innovation au service du changement climatique.



Suez Environnement souligne son engagement R&D dans le domaine de l'économie circulaire. Cet engagement fait notamment écho aux mesures Economie Circulaire qui seront adoptées prochainement par la Commission européenne. Ces mesures porteront essentiellement sur l'augmentation du réemploi et du recyclage à horizon 2020/2030 : la Commission européenne vise 80% de déchets recyclés et 20% de déchets incinérés à terme. Ces mesures sont perçues à la fois comme une menace et une opportunité par Suez Environnement, avec un impact direct sur son activité et son modèle économique. Une meilleure gestion et réutilisation des déchets participe à la réduction des émissions. Suez Environnement a engagé des actions concrètes dans ce sens, aux côtés de ses clients et partenaires industriels : « Nous développons des solutions, en concertation avec nos clients, qui favorisent la production et l'utilisation de matières premières secondaires de haute qualité. En amont du cycle des déchets, le groupe agit également, grâce à des partenariats industriels, pour promouvoir des méthodes de production et de consommation durables (écoconception, recyclage des produits, partage d'expertise) ». En tant qu'expert du recyclage, le groupe souhaite endosser pleinement son rôle d'échange avec les acteurs industriels en vue d'optimiser la conception des produits, en termes de potentiel de recyclage, et le processus final de recyclage. **Suez Environnement illustre son engagement par plusieurs partenariats**, dont son partenariat avec Renault, dans l'objectif de développer une filière de recyclage capable de valoriser 95% des composants automobiles à horizon 2015, comme exigé par la directive européenne sur les véhicules hors d'usage.

Suez Environnement est aussi engagé dans le développement de technologies plus propres. A titre d'exemple, sa filiale SITA souhaite accélérer le lancement de méthodes innovantes de collecte des déchets, notamment pour réduire les émissions de CO₂ des véhicules. La société a ainsi investi dans la conception et la production de véhicules de collecte des déchets ménagers 100% électriques, et dans la conception d'un véhicule hybride innovant en partenariat avec MAN.



Vinci a également adopté une démarche d'innovation collaborative, se traduisant par un **mécénat scientifique** via la création d'une chaire « éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures » à ParisTech depuis 2008. L'ouverture de son écosystème permet à Vinci d'approfondir sa démarche d'écoconception, de soutenir la recherche scientifique et de la partager à l'ensemble du secteur.

Analyse des tendances clés

Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders – de l'incubation à l'industrialisation

Orienter la R&D et l'innovation vers les enjeux climats grâce à l'écoconception

Certain acteurs leaders ont entrepris une démarche ambitieuse d'analyse de cycle de vie de leurs produits. Ces analyses leur permettent d'identifier de nouveaux leviers de performance climat en intégrant cette contrainte dans l'ensemble du processus produit : conception, fabrication, transport, commercialisation, utilisation et fin de vie.

Le remplacement de matériaux et l'allègement des emballages de certains produits de la marque devraient permettre à **Danone** de réduire son impact carbone de plus de 14 000 tonnes de CO₂e/an et de réaliser une économie de 2,1 millions d'euros/an, pour un investissement initial de 439 000 €.

Danone articule ainsi sa stratégie d'innovation produit autour de trois axes :

- ▼ réduire les emballages et promouvoir l'utilisation de **ressources durables** ;
- ▼ **favoriser le recyclage** et les matériaux recyclés ;
- ▼ développer l'utilisation de **matériaux biosourcés**.

« Les normes européennes sur la réduction des emballages, et en particulier sur les emballages plastiques qui représentent 70% de notre approvisionnement primaire et secondaire, nous poussent à développer l'écoconception de nos produits. C'est l'occasion de réduire notre empreinte carbone mais aussi nos coûts et d'en dégager un avantage concurrentiel. »

Ces initiatives permettent à Danone de réduire son impact carbone de plus de 14 000 tonnes de CO₂e/an et de réaliser une économie de 2,1 millions d'euro / an, pour un investissement initial de 439 000 €

Cette réflexion sur la gestion de fin de vie des produits, pensée dès la phase de conception, permet également de **développer de nouvelles gammes de produits**.

C'est le cas de **Bic**, qui a enrichi en 2013 sa gamme de produits responsable BIC Ecolutions.

Par ailleurs, le programme de **développement d'une filière de recyclage des instruments d'écriture déployé par Bic** avec TerraCycle a été sélectionné en 2013 parmi 20 bonnes pratiques pour figurer sur la plateforme « Réussir un marketing responsable ».

Enfin, le groupe Bic a identifié les enjeux et prépare son engagement en faveur de l'économie circulaire. Des projets pilotes en cours ou sur le point d'être lancés lui permettront d'acquérir dans les prochaines années les connaissances nécessaires à la définition plus précise de ses objectifs et de ses modalités d'action. En 2013, par exemple, Bic et Vittel ont formalisé un partenariat dont l'objectif est de recycler les bouteilles en plastique. Quelques 47 000 « styl'eaux » ont été produits en utilisant 80% de matériaux recyclés et ont été distribués aux consommateurs pour les sensibiliser au tri des déchets.

Vinci répond au défi climatique grâce à une démarche d'**écoconception**, basée sur l'**analyse du cycle de vie** de ses ouvrages, leur assurant une meilleure performance environnementale durant les phases de construction, mais surtout en phase d'utilisation (phase la plus émettrice de CO₂). De plus, cette démarche d'écoconception permet à Vinci de fédérer l'ensemble de ses parties prenantes – clients, cabinets d'architectes, bureaux d'études – autour d'une vision stratégique partagée.

Pour Vinci Construction, ces engagements se concrétisent dans sa nouvelle offre d'écoconception Oxygen, applicable à tous les bâtiments.

Oxygen se décline en 3 axes :

- ▼ Eco-projet : garantie des performances énergétique et carbone pour les phases de construction et d'utilisation ;
- ▼ Eco-production : garantie de la bonne exécution des travaux dans le respect de ceux qui les réalisent, des riverains et de l'environnement ;
- ▼ Eco-utilisation : accompagner l'utilisateur pour garantir un fonctionnement économe et efficace du bâtiment.

Analyse des tendances clés

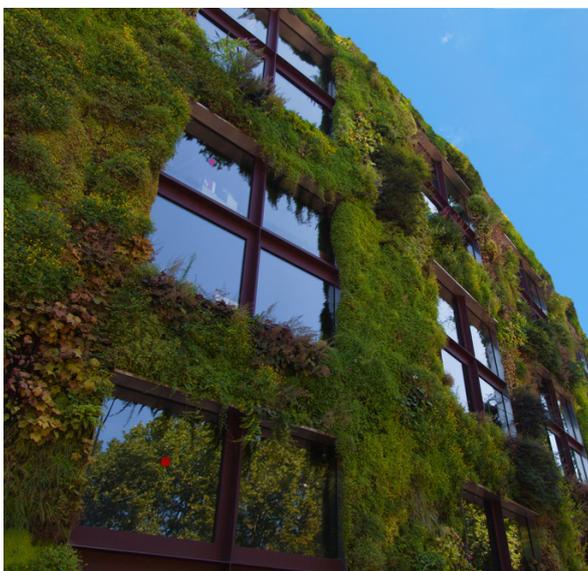
Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders - de l'incubation à l'industrialisation.

Vinci a adopté une démarche unique en intégrant la fonction Développement Durable au sein de sa division Recherche & Développement et Innovation dès 2003. Ainsi, les dimensions environnementales et sociétales sont intrinsèquement liées au processus d'innovation financier et technologique.

Pour les 3 bâtiments Oxygen réalisés en 2013, Vinci estime le bénéfice carbone à 13 205 tonnes de CO₂e/an et le bénéfice financier annuel à 1,6 millions d'euros



De son côté, **Bouygues** met en avant sa nouvelle offre immobilière à énergie positive, qui s'inscrit dans sa démarche d'innovation au service du développement durable, et qui est par ailleurs perçue comme une opportunité commerciale majeure au vu des normes qui seront issues de la Réflexion Bâtiment Responsable 2020 (RBR 2020). Deux immeubles de logements à énergie positive ont déjà vu le jour en 2013 : L'Avance et Vert Eden. Cette réglementation devrait à terme permettre à Bouygues Immobilier de renforcer sa présence sur le marché, avec des projections de part de marché de 100% dans le secteur résidentiel et 20% additionnels dans le secteur commercial, générant respectivement plus de 16 et 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Ainsi, dans le contexte actuel de recherche d'économies d'énergie, Bouygues Immobilier a inscrit l'immobilier vert comme un élément stratégique de sa **politique d'innovation, au service de sa croissance.**



Élargir sa chaîne de valeur grâce à l'économie circulaire

L'économie circulaire et le retraitement des produits en fin de vie sont évoqués par plusieurs entreprises répondantes comme un levier d'action au service de la réduction des gaz à effet de serre. C'est notamment le cas des acteurs Télécom, tels que Orange et Bouygues.



Orange inscrit, parmi ses leviers au service de la réduction de son empreinte carbone, sa participation au développement d'une filière de recyclage des équipements en fin de vie.

Au-delà de la réduction de ses impacts environnementaux, Orange souhaite impulser l'émergence de nouveaux modèles d'économie circulaire favorisant le réemploi et les économies de ressources. Cela passe par le développement du recyclage, mais aussi par des initiatives novatrices comme le rachat d'équipements électroniques usagés et la vente de mobiles d'occasion. Ces initiatives répondent à la fois à des enjeux environnementaux – réduction des déchets, économies de matières premières et d'énergie – et sociétaux – restitution du pouvoir d'achat, création d'emplois. L'implication d'un grand nombre d'acteurs est nécessaire pour que ces systèmes vertueux se mettent en place. Orange collabore avec des acteurs tels que l'éco-organisme DEEE pro Ecologic ou l'entreprise d'insertion les Ateliers du bocage pour assurer les opérations de collecte, de traitement ou de revente de ses équipements, et en assurer la traçabilité tout au long de la chaîne.

Orange a par ailleurs inclus dans sa feuille de route des objectifs concernant ses offres vertes, à échéance 2014-2016 :

- ▼ développer des solutions innovantes « vertes », notamment dans les domaines de la ville durable et du Smart Home, en fédérant des partenaires dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'équipement domestique et en s'appuyant sur l'exploitation des données big data ;
- ▼ contribuer par des solutions numériques au développement de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, de fonctionnalité, collaborative,...).

Orange réaffirme ainsi son positionnement :

« Nous sommes convaincus que le développement durable et le changement climatique ne devraient pas seulement être perçus sous l'angle risque et réputation, mais avant tout comme une opportunité de croissance et un levier stratégique ».

Analyse des tendances clés

Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders – de l'incubation à l'industrialisation

Le reconditionnement des mobiles usagés est un marché en fort développement dans le secteur des télécoms (1 français sur 2 se dit prêt à acheter un mobile d'occasion pour le payer moins cher – *sondage TNS SOFRES / Recommerce Solutions*). Ce nouveau service, apparu dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, est également un levier de réduction de l'impact environnemental lié à la production de nouveaux terminaux. Sachant que l'empreinte carbone de chaque téléphone produit est de 6 à 50 kg de CO₂e, l'impact sur la préservation de l'environnement est réel (*source : Recommerce Solutions*). C'est également l'opportunité d'intégrer de nouveaux modèles économiques autour de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire, et de développer l'économie de la fonctionnalité.

Bouygues met également en avant sa démarche de remise en état des mobiles usagés, et les bénéfices associés. Le recyclage des déchets d'équipements électroniques est un enjeu majeur pour Bouygues Telecom : le réemploi est favorisé dans la mesure du possible, ce qui permet d'allonger le cycle de vie des produits. Les équipements collectés qui ne sont plus en état de marche sont orientés vers une filière de recyclage spécialisée. Cette démarche permet à Bouygues Telecom d'éviter plus de 4 000 tonnes de CO₂e par an, générant des économies financières estimées à plus de 10 millions d'euros par an. Ces actions ont par ailleurs des bénéfices sociétaux, via l'insertion par le travail, le développement de l'emploi local, et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Une démarche transposable à d'autres secteurs ?

Globaliser le reporting intégré à l'ensemble de ses activités

Les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à engager des démarches de valorisation de leur impact environnemental, social et sociétal.

C'est le cas notamment de **Kering**, qui a publié son premier compte de résultat environnemental après traduction en valeur monétaire des données environnementales 2012 recueillies. En 2013, la démarche EP&L (Environnemental Profit & Loss account) de Kering a été déployée au sein de six marques du Groupe, couvrant 73% de son chiffre d'affaires. Parmi les différents types d'impacts environnementaux, les émissions de gaz à effet de serre représentent 39% des impacts du Groupe. L'importance des enjeux carbone est clairement mise en avant par cette démarche de valorisation. Le compte de résultat environnemental est un outil novateur imaginé par Kering pour mesurer l'impact de ses activités sur l'environnement et le traduire en valeur monétaire. Les émissions de CO₂ sont l'un des composants de l'empreinte environnementale ainsi mesurée, aux côtés de la consommation et de la pollution de l'eau, de l'utilisation des sols, de la pollution de l'air et de la production de déchets. L'empreinte environnementale, une fois traduite en valeur monétaire, est ainsi plus facile à lire pour les dirigeants comme les parties prenantes, et permet de faciliter la prise de décision.

Les entreprises françaises ont tout intérêt à engager des démarches de valorisation, qui préparent le terrain au reporting intégré. D'autres grands groupes internationaux, tels qu'Unilever, reconnaissent l'importance de cette démarche et s'y attendent avec sérieux. Unilever évalue les indicateurs extra-financiers avec la même rigueur que les indicateurs financiers. Cette démarche est intégrée dans toute prise de décision, que ce soit en termes d'investissements ou d'innovation.



Analyse des tendances clés

Partie 2 : les solutions climat mises en avant par les leaders – de l'incubation à l'industrialisation

Généraliser et industrialiser les démarches pour transformer l'économie

Ces illustrations sont des exemples encourageants sur la voie d'une refonte en profondeur des modèles économiques des entreprises, intégrant les enjeux climatiques, mais aussi environnementaux, sociaux et sociétaux au sens large, au cœur de leur stratégie. Cependant, les illustrations citées par les entreprises françaises dans leur réponse au CDP sont encore trop anecdotiques et concernent souvent des initiatives isolées, ponctuelles, pilotes. Il est grand temps de passer à une **logique d'industrialisation**, avec comme objectif une **transformation à grande échelle** des modes de production et de consommation de ressources et produits finis. Pour que l'impact climat de ces initiatives soit palpable, cette capacité à innover doit impérativement être associée à la faculté de transformer ces projets, souvent encore au stade de prototype ou localisés, en processus matures et globalisés à l'entreprise.

L'an passé, l'étude¹ Accenture pour le *UN-Global Compact* avait identifié 7 facteurs clés pour réussir la transition des organisations vers une démarche plus durable alliant performance économique et écologique :

1. Comprendre les enjeux climatiques
2. Envisager le développement durable comme un avantage compétitif et un déterminant concurrentiel
3. Mesurer ses impacts et s'engager dans l'action climatique
4. Tirer le meilleur de la technologie et de l'innovation
5. Développer les partenariats et les collaborations
6. Dialoguer avec l'ensemble de ses parties prenantes
7. S'engager auprès des gouvernements

Les entreprises leaders d'aujourd'hui et de demain seront assurément celles qui réussiront cette transition inévitable vers une économie bas carbone.



¹ <http://www.accenture.com/SiteCollectionDocuments/PDF/Accenture-UN-Global-Compact-Acn-CEO-Study-Sustainability-2013.PDF>

Chaque année, les réponses des entreprises sont analysées et notées en fonction de deux grilles de notation : la performance et la transparence.

La note de performance évalue le niveau d'action communiqué par l'entreprise sur l'atténuation, l'adaptation et la transparence par rapport au changement climatique. Elle vise à mettre l'accent sur l'action positive relative au changement climatique démontrée par la réponse au CDP d'une entreprise. Une note de performance élevée montre qu'une entreprise mesure, fait vérifier et gère son empreinte carbone, par exemple en établissant et en atteignant des objectifs de réduction carbone et en mettant en œuvre des programmes pour réduire ses émissions liées à ses opérations directes et à sa chaîne d'approvisionnement.

La note de transparence évalue l'exhaustivité et la qualité de la réponse d'une entreprise. Sa finalité est de montrer dans quelle mesure les entreprises ont répondu aux questions du CDP de façon structurée.

Une note de transparence élevée montre qu'une entreprise a fourni une information complète sur la mesure et la gestion de son empreinte carbone, sur sa stratégie face au changement climatique ainsi que sur les processus de gestion des risques et ses résultats.

Les entreprises ayant obtenu les meilleures notes de performance et/ou de transparence intègrent le Climate Performance Leadership Index (CPLI) et/ou le Climate Disclosure Leadership Index (CDLI). Les scores publics sont disponibles dans les rapports du CDP, à travers les Terminals de Bloomberg et de Google Finance et sur le site de la Deutsche Boerse.

Quels sont les critères pour le CPLI et le CDLI ?

Pour être admise au CPLI (rang de performance A), une entreprise doit :

- ▼ Rendre ses réponses publiques et les soumettre via le système de réponse en ligne du CDP
- ▼ Obtenir une note de performance de plus de 85
- ▼ Obtenir la totalité des points de performance pour la question 12.1a concernant la réduction des émissions de GES suite aux mesures de réduction d'émissions de l'année dernière (4% ou plus en 2014)
- ▼ Déclarer les valeurs brutes d'émissions Scope 1 et Scope 2
- ▼ Obtenir la totalité des points de performance pour la vérification des émissions Scope 1 et Scope 2

En outre, le CDP se réserve le droit d'exclure n'importe quelle entreprise du CPLI s'il y a un élément dans sa réponse ou provenant d'autres sources d'information disponibles publiquement qui remette en cause son aptitude à intégrer le CPLI.

Remarque : Les entreprises qui obtiennent une note de performance suffisante pour accéder au CPLI mais qui ne respectent pas tous les autres critères sont classées au rang A- et sont exclues du CPLI.

Pour être admise au CDLI, une entreprise doit :

- ▼ Rendre ses réponses publiques et les soumettre via le système de réponse en ligne du CDP
- ▼ Obtenir une note parmi les meilleurs 10% de l'échantillon CAC All Tradable 250 (27 entreprises en 2014)

Comment les CPLI et CDLI sont-ils utilisés par les investisseurs ?

De bonnes notes de performance et de transparence sont utilisées par les investisseurs comme un indicateur d'une bonne gestion du changement climatique ou d'une bonne performance par rapport au changement climatique.

Les investisseurs identifient puis engagent les entreprises à améliorer leur note. L'initiative « Aiming for A » initiée par CCLA Investment Management est conduite par une coalition de propriétaires d'actifs et de gestionnaires de fonds communs britanniques. Ils demandent à 10 entreprises du service public et du secteur de l'extraction cotées au Royaume Uni de viser l'inclusion dans le CPLI. Cela peut impliquer la proposition de résolutions d'actionnaires lors des Assemblées Générales Annuelles qui auront lieu après septembre 2014.

Des investisseurs utilisent aussi les notes du CDP pour créer des produits financiers. Par exemple, Nedbank en Afrique du Sud a développé le « Nedbank Green Index ». Les notes de transparence sont utilisées pour sélectionner les actions et les notes de performance pour attribuer leurs poids dans le portefeuille.

Pour plus d'information sur le CPLI et le CDLI et comment les notes sont déterminées, merci de visiter www.cdp.net/guidance.

Leaders de performance 2014

Climate Performance Leadership Index (CPLI)



Entreprise	Groupe de performance	Score de transparence	Années consécutives dans le CPLI
Biens de consommation courante			
Danone	A	97	1
L'Oréal	A	98	2
Biens de consommation cyclique			
Kering	A	95	1
Renault	A	98	1
Industrie			
Schneider Electric	A	99	4
Thales	A	90	1
Technologies de l'information			
Atos	A	98	2
Cap Gemini	A	98	1
Groupe Steria	A	100	2
Télécommunications			
Orange	A	95	1

Le nombre d'entreprises françaises ayant obtenu la note de performance la plus élevée augmente légèrement – 10 entreprises, contre 9 en 2013 – mais la composition du CPLI français a changé – 6 nouveaux entrants par rapport à 2013.

L'analyse de l'évolution boursière du Climate Leadership Performance Index (CPLI), qui regroupe les leaders de performance au niveau mondial sur la période 2010-2014, montre un gain de 37,53%, soit une surperformance de 3,29% par rapport à l'indice Bloomberg World Index (34,24%) et de 6,15% par rapport au Dow Jones Sustainability World Index (31,38%).

Figure 9 : Performance financière du CPLI 2010-2014

Index au 1er octobre 2010 = 1 000. Prix calculés en US\$



Source : données en US\$ du 01/10/2010 au 22/09/2014, source ECPI basée sur les données de Thomson Reuters Datastream et Bloomberg.



Leaders de transparence 2014

Climate Disclosure Leadership Index (CDLI)

Entreprise	Score de transparence	Groupe de performance
Biens de consommation cyclique		
Renault	98	A
PSA Peugeot Citroën	98	A-
Kering	95	A
Nexity	94	B
Biens de consommation courante		
L'Oréal	98	A
Danone	97	A
Banques, assurances, immobilier et services financiers		
AXA Group	100	A-
Unibail-Rodamco	96	B
BNP Paribas	95	A-
ICADE	95	B
Gecina	94	B
Santé		
SANOFI	97	B
Industrie		
Vinci	100	A-
Schneider Electric	99	A
Airbus Group	95	B
Bic	95	B
Saint-Gobain	95	B
Alstom	94	B
Technologies de l'information		
Groupe Steria	100	A
Atos	98	A
Cap Gemini	98	A
Alcatel-Lucent	97	B
Matériaux		
Air Liquide	96	B
Télécommunications		
Orange	95	A
Services aux collectivités		
EDF	98	B
GDF Suez	95	A-
Suez Environnement	95	B

La qualité du reporting sur le changement climatique des entreprises françaises s'améliore d'année en année. En 2014, le seuil pour se qualifier au CDLI est fixé à 94 points de transparence, et le score de transparence moyen au sein du CDLI s'élève à 96 points.

Trois entreprises ont réussi à obtenir la totalité des 100 points de transparence, ce qui reflète un reporting complet et une excellente compréhension des enjeux du changement climatique sur leur activité.

Le score de transparence moyen des entreprises françaises répondantes est en progression constante, passant de 67 en 2012 et 75 en 2013 à 81 en 2014.

Le nombre d'entreprises ayant un score de transparence inférieur à 50 points est en baisse, mais 6% des entreprises répondantes fournissent toujours un niveau d'information insuffisant pour permettre d'évaluer leur performance.

Capital Naturel, capitaliser sur le leadership climat



Les effets du changement climatique, de la pénurie d'eau et de la déforestation touchent les vies des personnes dans le monde entier et, s'ils ne sont pas maîtrisés, causeront des dommages pour les générations à venir.

Entreprises, investisseurs et gouvernements doivent assumer leur responsabilité afin de créer le changement systémique dont nous avons besoin pour une économie durable au sens écologique. C'est pourquoi nous félicitons les entreprises ayant réussi à intégrer le « Climate Performance Leadership Index 2014 » du CDP.

Toute activité économique dépend, en fin de compte, d'un flux constant de biens et services naturels tels que l'eau douce, le bois et les cultures alimentaires ou la régulation climatique et le contrôle des crues. Ces biens et services peuvent être considérés comme le « revenu » généré par le capital naturel mondial, les actifs sur lesquels l'économie mondiale se repose.

Néanmoins, il devient de plus en plus évident que ce capital naturel s'érode. Entreprises et investisseurs prêtent de plus en plus attention à l'érosion du capital naturel mondial. Selon certaines estimations, l'économie mondiale subit des coûts non tarifés en capital naturel de 7,3 mille milliards de dollars, ou 13% de la production cumulée mondiale.

Le CDP a créé un système mondial unique pour stimuler la transparence et la responsabilité autour des impacts des entreprises sur le capital naturel de notre planète, en commençant par le climat puis l'eau et les ressources impliquant des risques sur les forêts. Nos programmes sont conçus pour aider à évaluer et à gérer les risques environnementaux auxquels les entreprises sont confrontées et, à terme, pour mettre les entreprises sur la voie du leadership relatif au capital naturel.

La déforestation et la dégradation des forêts sont responsables pour environ 15% des émissions de gaz à effet de serre du monde, l'équivalent de l'ensemble du secteur du transport. L'utilisation des terres pour

l'agriculture est le moteur principal de la déforestation avec cinq ressources agricoles responsables de la majorité de la déforestation dans le monde : le bois, l'huile de palme, le soja, les produits bovins et les biocarburants. Le programme sur les forêts du CDP fournit le seul système unifié pour rapporter le risque de déforestation auquel les entreprises sont exposées et l'information de gestion autour de ces ressources principales.

Découvrez si vous pouvez réduire le risque commercial et limiter votre contribution à la déforestation sur [cdp.net/forests](https://www.cdp.net/forests).

La sécurité de l'**eau** est aujourd'hui un des défis sociaux, politiques et économiques les plus tangibles et en croissance rapide selon le Forum Economique Mondial. Le programme sur l'eau du CDP aide les entreprises à répondre à ce défi, à mesurer et gérer les risques relatifs à l'eau dans leurs opérations directes et dans leurs chaînes d'approvisionnement et à atteindre une position de leadership initiant des actions vers une bonne gestion de l'eau.

Apprenez-en plus sur [cdp.net/water](https://www.cdp.net/water).

A travers le CDP, de grandes multinationales se servent de leur pouvoir d'achat pour mettre en place des chaînes d'approvisionnements durables. Nos 66 sociétés membres, représentant 1,15 mille milliards de dollars de pouvoir d'achat annuel, travaillent avec le CDP sur ce sujet. Cela leur permet de mettre en œuvre des stratégies réussies d'engagement des fournisseurs qui réduisent les émissions, diminuent les risques environnementaux dont ceux relatifs à l'eau, et évitent une escalade des coûts de leur chaîne d'approvisionnement.

Rejoignez-nous sur [cdp.net/supplychain](https://www.cdp.net/supplychain).

Directive de l'UE sur le reporting extra-financier

Risques & Opportunités



Une approche pragmatique européenne du reporting extra-financier est la solution optimale pour les entreprises et les investisseurs.

Le 29 septembre 2014, le Conseil de l'UE a adopté une nouvelle Directive sur la divulgation d'information extra-financière pour les entreprises ayant plus de 500 collaborateurs au sein de l'UE. La directive sera mise en œuvre au cours des deux prochaines années et doit être appliquée jusqu'en 2017 sous la Directive Comptable de l'UE.

Malheureusement, les Etats Membres peuvent choisir individuellement comment ils interprètent la partie sur le reporting environnemental de la Directive. Cela risque donc de créer une mosaïque d'exigences de reporting fragmentée et incompatible, ce qui augmenterait la complexité et le coût pour les entreprises engagées dans un processus de reporting et ne satisferait pas les besoins de la communauté d'investisseurs.

Une approche commune à toute l'UE est nécessaire, établissant des cadres de reporting standardisés (ou au moins compatibles) et promouvant une approche cohérente et intégrée pour publier l'information financière et extra-financière des entreprises.

La position du CDP

Le soutien de long terme du CDP de la part de presque 800 investisseurs institutionnels gérant 92 mille milliards de dollars d'actifs a de facto introduit un standard pour le reporting de l'information environnementale des entreprises. Plus de 4 500 entreprises dans le monde entier (dont 1 000 en Europe) appliquent déjà ce standard de reporting, ce qui représente plus de la moitié de la capitalisation boursière mondiale.

Les investisseurs institutionnels utilisent les données extra-financières du CDP dans leur prise de décision quotidienne à travers plusieurs canaux d'informations tels que les terminaux Bloomberg, des rapports RSE, des comptes annuels financiers, des notations ESG ainsi qu'à travers le CDP directement. Les données CDP sont aussi utilisées pour stimuler le changement dans les chaînes d'approvisionnements et pour informer la politique environnementale visant l'activité des entreprises.

Afin de garantir des conditions de concurrence égales parmi les grandes entreprises, le CDP a soutenu une législation au niveau européen qui rend le reporting extra-financier obligatoire dans les rapports annuels.

Comment le CDP peut-il aider ?

A travers la plateforme de reporting du CDP, des entreprises rapportent déjà des informations aux investisseurs qui remplissent les exigences dans le domaine du reporting environnemental. De plus, le CDP a promu le développement de standards pour le reporting extra-financier en soutenant le Climate Disclosure Standards Board (CDSB), en coalition avec sept autres ONG environnementales importantes (CERES, The Climate Group, The Climate Registry, IETA, WBCSD, WEF, WRI).

Le cadre de reporting du CDSB est un outil unique qui permettrait aux entreprises d'utiliser les données de leur réponse au CDP pour être conformes avec la nouvelle directive comptable de l'UE concernant le reporting environnemental. Le cadre de reporting du CDSB fournit également la base sur laquelle les exigences de reporting social et de gouvernance peuvent être bâties.

Comment votre société peut-elle s'impliquer ?

Afin de rendre la nouvelle législation significative et facile à appliquer par les entreprises, nous vous encourageons à engager vos gouvernements nationaux de manière directe et à travers vos associations commerciales. Une approche pragmatique pour toute l'Europe pour le reporting extra-financier est la solution optimale pour les entreprises et les investisseurs. Elle devrait se baser sur des cadres de reporting existants et établis, tels que le CDSB.

Le CDP et le CDSB sont là pour vous aider dans cet effort. Nos équipes sont disponibles pour répondre à vos questions et vous fournir plus d'information.

Steven Tebbe

Directeur Général, CDP Europe

Annexes

Statistiques clés

Statistiques clés sur le reporting

98 entreprises ont répondu au CDP, dont 4 ont fait référence à la réponse de leur société mère.

Les statistiques clés intègrent l'ensemble de ces réponses, hors sociétés mères. Néanmoins, le reste de l'analyse présentée dans ce rapport se base sur un total de 93 entreprises – excluant une entreprise ayant répondu après la date du 1er août 2014.

Les 94 entreprises répondantes cette année représentent 91% de la capitalisation boursière des 250 plus grandes entreprises françaises.

Le nombre d'entreprises rapportant des émissions scope 1 et/ou scope 2 inclut celles qui ont déclaré leurs émissions comme étant nulles.

Figure KS1 : Nombre d'entreprises répondant au CDP de manière publique et non publique

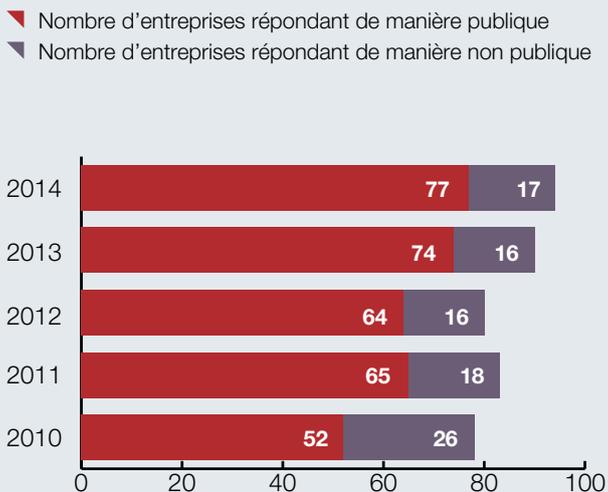


Figure KS2 : Nombre d'entreprises répondant de manière publique ou non publique par secteur

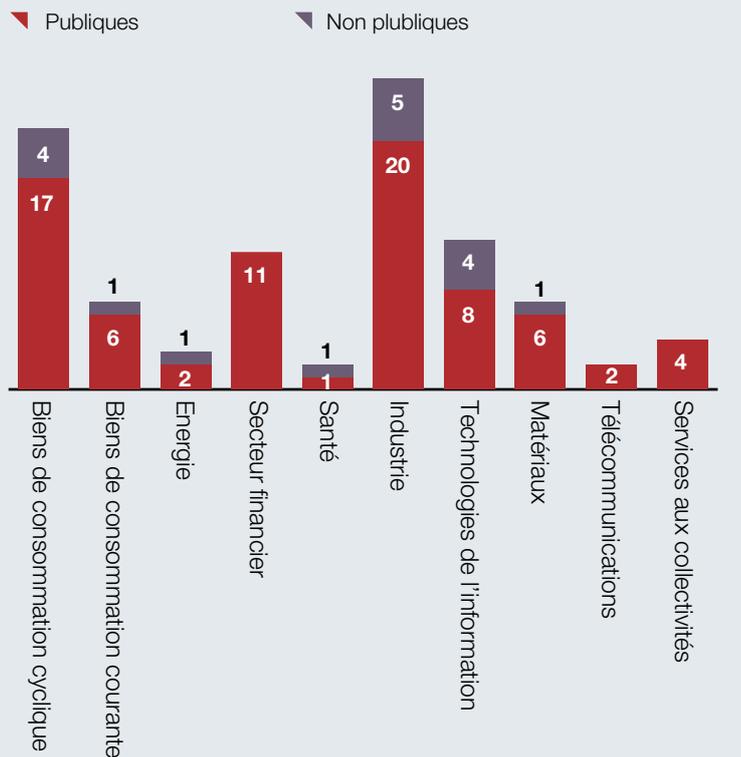
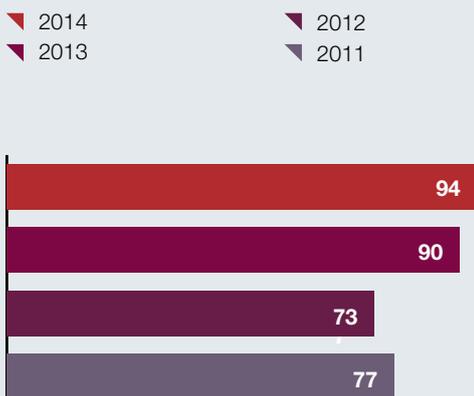


Figure KS3 : Nombre d'entreprises rapportant des émissions scopes 1 ou 2



Taux de réponse :

39%

Capitalisation boursière couverte :

91%

Annexes

Statistiques clés

Statistiques clés sur les émissions

L'augmentation des émissions scopes 1 et 2 de 2011 à 2013 s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre d'entreprises répondantes au CDP (cf. KS3).

La réduction du total des émissions des scopes 1 et 2 de 2013 à 2014 s'explique par les diminutions déclarées des plus gros émetteurs. En effet, les réductions cumulées de Total, Lafarge et GDF Suez (3 des 5 plus gros émetteurs) expliquent plus de 80% du total des réductions d'émissions des entreprises françaises. Ces acteurs évoquent des modifications dans leur périmètre, une baisse d'activité et des mesures de réduction des GES.

Enfin, les chiffres 2013 et 2014 concernant le scope 2 ne sont pas directement comparables à ceux de 2012 étant donné que les entreprises peuvent dorénavant utiliser des facteurs d'émissions spécifiques associés à l'achat d'énergie renouvelable quand ces achats peuvent être évalués par des instruments de suivi appropriés.

Figure KS4 : Total des émissions scope 1 rapportées (tonnes de CO₂e)

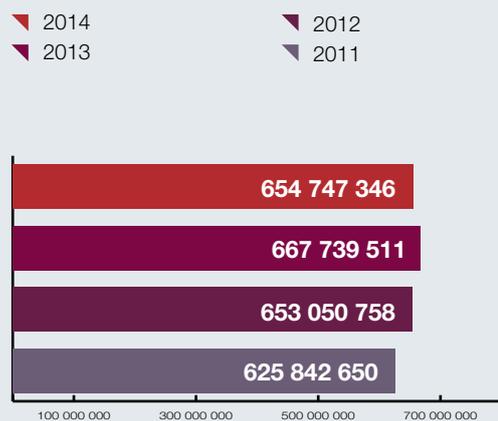


Figure KS5 : Total des émissions scope 2 rapportées (tonnes de CO₂e)

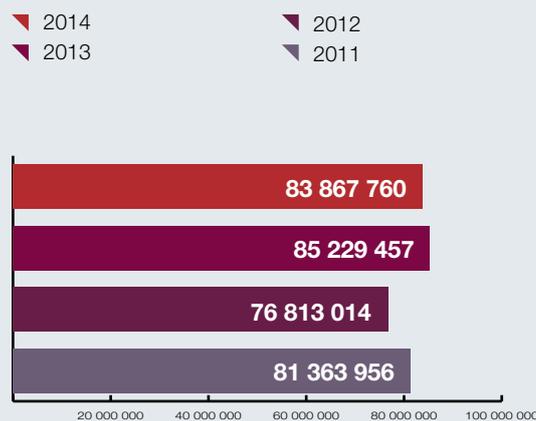
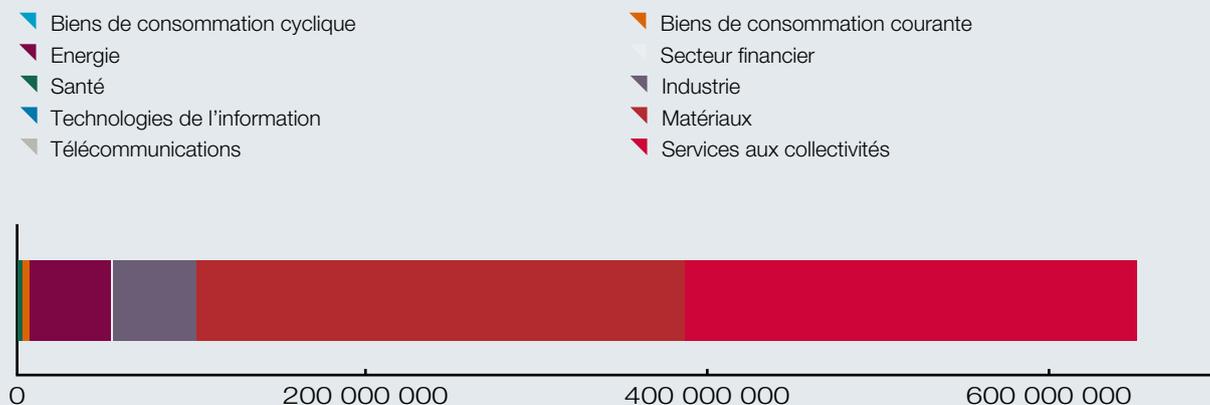


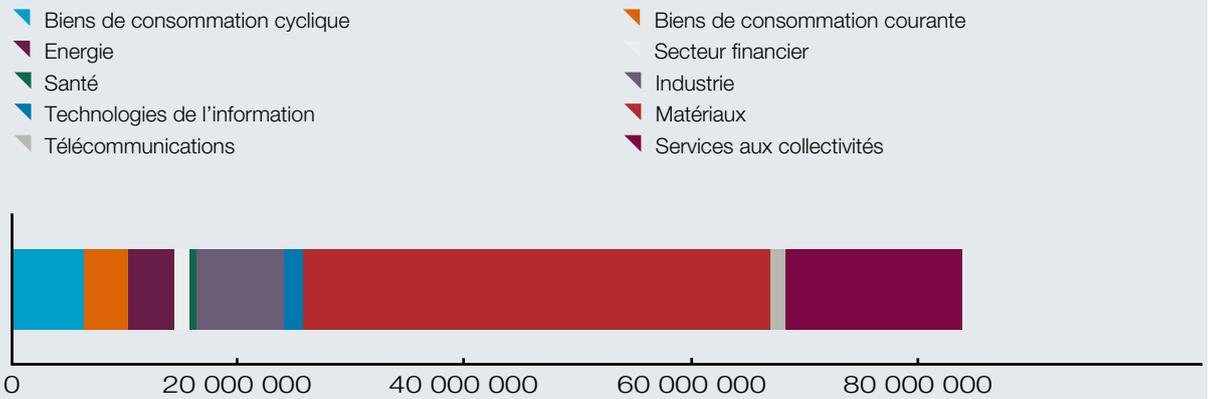
Figure KS6 : Total des émissions scope 1 rapportées par secteur (tonnes de CO₂e)



Annexes

Statistiques clés

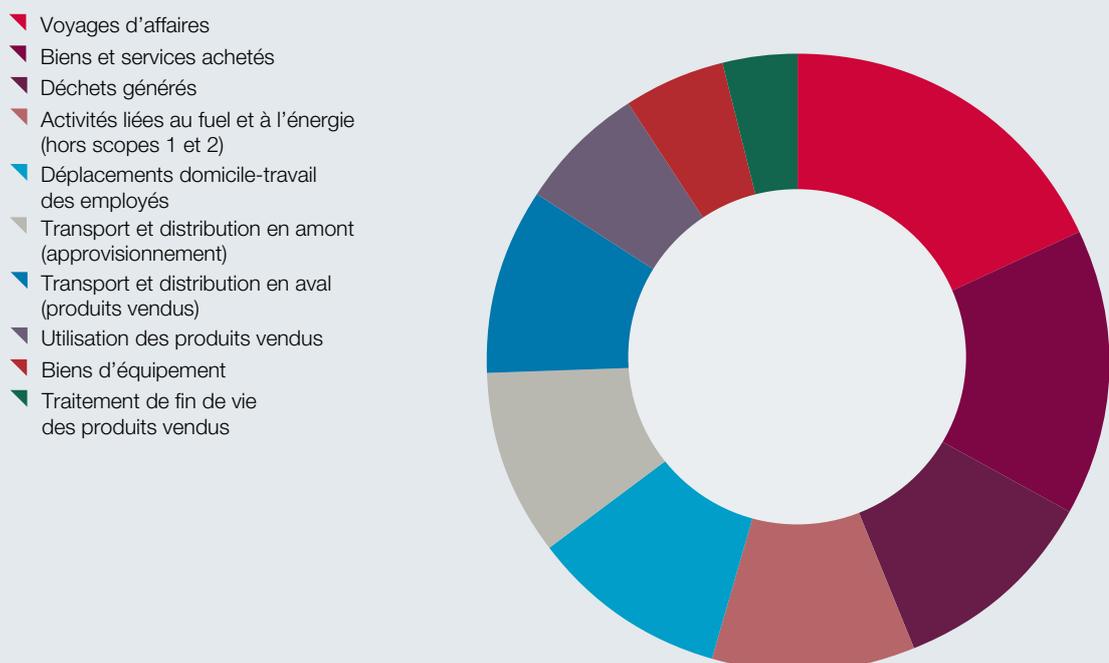
Figure KS7 : Total des émissions scope 2 rapportées par secteur (tonnes de CO₂e)



Les voyages d'affaires et l'achat de biens et services sont encore cette année les catégories d'émissions les plus rapportées en scope 3. En effet, ces émissions sont parmi les plus facilement quantifiables, mais pas nécessairement les plus pertinentes. Il serait souhaitable

de connaître les émissions liées à l'utilisation des produits vendus ainsi qu'à leur traitement en fin de vie. Deux catégories d'émissions peu rapportées mais dont le niveau d'émissions est généralement élevé.

Figure KS8 : Les 10 catégories scope 3 les plus rapportées



Annexes

Entreprises répondantes

Entreprises	Scores 2014	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Biens de consommation cyclique					
Accor	88 C	85 B	248 463*	1 381 299*	5
Club Méditerranée	83 B	70 C	32 054	85 669	5
Eurodisney (Walt Disney Company)	AQ(SA)	AQ(SA)			
Faurecia	AQ(L)	48	np	np	np
Groupe FNAC	45	-	2 405	20 017	1
Groupe SEB	74 C	74 C	60 160*	170 995*	2
Havas	81 D	52 D	1 573	14 155	4
Ipsos	82 C	52 E	7 073*	15 013*	6
JC Decaux	86 B	83 B	31 840	153 638	0
Kering	95 A	90 B	18 682*	104 706*	3
Lagardère	65 D	69 D	np	np	np
LVMH	88 B	67 C	51 362*	307 552*	6
Michelin	96 B	85 B	np	np	np
Nexity	94 B	89 B	3 523*	953*	6
PSA Peugeot Citroën	98 A-	99 A-	478 251*	325 726*	1
Publicis Groupe	AQ(L)	52 E	9 141	68 576	4
Renault	98 A	96 B	677 890*	582 603*	11
Ses	53 E	60 E	6 621	17 390	6
Sodexo	85 B	80 C	153 905*	75 389*	1
Technicolor	57 D	53 E	10 289	154 689	1
Télévision Française (TF1)	80 C	57 D	293*	3 320*	4
Valeo	87 B	76 C	np	np	np
Biens de consommation courante					
Bonduelle	77 C	53 C	121 205*	68 383*	7
Carrefour	66 C	80 B	1 775 000*	1 600 000*	1
Casino Guichard-Perrachon	87 B	75 C	1 279 173*	943 934*	2
Danone	97 A	93 B	460 256*	778 566*	6
L'Oréal	98 A	94 A	67 331*	125 125*	5
Pernod Ricard	86 B	59 E	269 117*	92 379*	3
Rémy Cointreau	82 D	64 D	np	np	np
Energie					
Bourbon	AQ(L)	-	np	np	np
Esso (Exxon Mobil Corporation)	AQ(SA)	AQ(SA)			
Technip	85 C	71 C	497 101	42 103	0
Total	87 C	81 C	46 000 000*	4 300 000*	2
Banques, assurances, immobilier et services financiers					
AXA Group	100 A-	94 A	53 782*	113 768*	2
Altarea Cogedim	99 B	90 B	23 743*	6 212*	6
BNP Paribas	95 A-	93 A	67 076*	368 209*	1
CNP Assurances	89 B	75 C	2 859*	2 015*	4

Entreprises	Scores 2014	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Banques, assurances, immobilier et services financiers					
Crédit Agricole	65 C	59 D	12 159*	19 340	1
Euler Hermes (Allianz)	AQ(SA)	AQ(SA)			
Foncière des Régions	72 C	70 C	2 281*	3 925*	1
Gecina	94 B	93 A	11 470*	17 479*	2
ICADE	95 B	97 B	3 015*	271 688*	0
Klepierre	87 B	72 B	11 047*	79 222*	2
Natisis	52 D	49	2 138	4 193	3
Société Générale	91 A-	85 B	31 861*	211 514*	4
Unibail-Rodamco	96 B	79 B	16 721*	72 149*	7
Santé					
Essilor International	57 D	28	np	np	np
SANOFI	97 B	97 A-	660 800	655 382	12
Industrie					
ADP (Aéroports de Paris)	92 A-	61 C	np	np	np
Air France - KLM	75 C	91 A	27 664 478*	90 523*	4
Airbus Group	95 B	97 B	585 374*	423 814*	0
Alstom	94 B	92 B	314 941*	324 132*	0
Bic	95 B	96 A	9 962*	85 808*	3
Bouygues	93 B	95 B	2 170 000*	287 000*	8
Bureau Veritas	71 C	66 C	954*	58 000*	3
Edenred	64 E	-	5 521	0	0
Eiffage	55 D	53 E	559 718	21 505	0
GEA Group	47	66 D	np	np	np
Groupe Eurotunnel	80 C	70 C	103 715	64 745	0
ID Logistics	81 A-	74 B	np	np	np
LEGRAND	89 C	81 B	83 310*	104 823*	9
LISI	40	49	27 350	0	0
Mersen	18	18	np	np	np
Nexans	67 D	45	141 262	228 549	0
Norbert Dentressangle	54 D	63 C	676 950	0	0
Rexel	77 C	88 B	87 659	52 762	0
Safran	54 D	62 D	174 955*	222 900*	0
SAFT	71 D	-	np	np	np
Saint-Gobain	95 B	91 B	12 240 000*	4 460 000*	4
Schneider Electric	99 A	97 A	103 664*	361 162*	10
Thales	90 A	88 C	87 824*	160 471*	3
Vallourec	91 B	85 B	1 127 592*	580 311*	7
Vinci	100 A-	93 B	2 280 558*	208 593*	4
Technologies de l'information					
Alcatel - Lucent	97 B	81 C	113 159*	446 578*	9
Alten	52 E	69 D	np	np	np
Altran Technologies	68 D	-	np	np	np
Atos	98 A	93 A	34 513*	39 566*	2

Annexes

Entreprises répondantes

Entreprises	Scores 2014	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Technologies de l'information					
Cap Gemini	98 A	94 B	11 636*	144 632*	2
Dassault Systemes	85 B	87 B	np	np	np
Gemalto	80 C	56 C	2 319	38 716	5
Groupe Steria	100 A	100 A	1 952*	11 805*	10
Ingenico	88 B	49	1 367*	5 670*	7
Neopost	73 D	58 D	np	np	np
Sopra Group	AQ(L)	-	710	934	0
STMicroelectronics	93 B	94 B	553 965	815 085	3
Matériaux					
Air Liquide	96 B	88 B	11 846 000*	9 257 000*	1
APERAM	63 D	55 D	np	np	np
Arcelor Mittal	72 C	88 B	161 815 588*	18 209 054*	1
ARKEMA	38	37	4 710 000	0	0
Ciment Français (Italcementi)	AQ(SA)	AQ(SA)			
Imerys	79 B	88 B	1 702 012*	1 071 425*	3
Lafarge	84 B	96 B	93 343 621	8 720 000	0
Solvay	90 B	89 B	9 914 980*	3 586 474*	3
Télécommunications					
Orange	95 A	85 B	445 424*	1 024 182*	7
Vivendi	78 E	69 D	73 047	338 692	1
Services aux collectivités					
EDF	98 B	95 B	81 815 594*	53 090*	9
GDF Suez	95 A-	95 B	141 984 778*	5 727 750*	2
Suez Environnement	95 B	88 B	5 426 088*	1 804 812*	9
VEOLIA	88 B	94 B	34 923 070*	7 891 230*	3

Légende

AQ(L)	Answered Questionnaire Late – Réponse rendue trop tard (après la date limite du 1/7/2014)
AQ(SA)	See Another – Renvoi à la réponse de la maison mère
DP	Declined to Participate – Participation refusée
NR	No Response – Pas de réponse
np	Réponse non publique
Colonne Scope 3	Valeur indiquant le nombre de catégories S3 rapportées comme pertinentes et calculées
*	L'astérisque sur les données d'émissions du scope 1 ou scope 2 indique que la totalité des points a été obtenue pour la vérification approuvée ou en cours utilisant un standard reconnu
En Gras	Entreprises faisant partie du CPLI (groupe de performance A) ou/et du CDLI (note de transparence de 94 ou plus)
-	Pas de données



Pour consulter le détail des réponses, rendez-vous sur
<https://www.cdp.net/en-US/Pages/disclosure-analytics.aspx>

Annexes

Entreprises non-répondantes

Entreprises	Statut 2014
Biens de consommation cyclique	
ARTPRICE.COM	NR
Beneteau	NR
Bigben Interactive	NR
Compagnie des Alpes	NR
DNXCorp	NR
Etam Développement	DP
Europacorp Promesses	NR
EUTELSAT COMMUNICATION	NR
Groupe Flo	NR
Groupe Partouche	NR
Hermès International	DP
High Co	NR
Hi-Media	NR
Lafuma	NR
LDLC.com	NR
M6-Métropole Télévision	DP
Maisons France Confort	NR
Manutan International	NR
MGI COUTIER	NR
Montupet	NR
Mr Bricolage	NR
Nextradiotv	NR
NRJ Group	NR
Pierre & Vacances	DP
Plastic Omnium	DP
S.T. Dupont	NR
Société d'Édition de Canal Plus	NR
Solocal Group	NR
Spir Communication	NR
Toupargel Groupe	NR
Trigano	DP
U10	NR
Biens de consommation courante	
Fleury Michon	NR
Inter Parfums	NR
Laurent-Perrier Group	NR
Naturex	DP
Vilmorin & Cie	DP
Vranken - Pommery Monopole	NR
Energie	
CGG	DP
Maurel Et Prom	DP
MPI	NR

Entreprises	Statut 2014
Banques, assurances, immobilier et services financiers	
Abc Arbitrage	DP
Acanthe Développement	NR
Affine	NR
Altamir Amboise	NR
ANF	NR
April Group	NR
Argan	DP
Bourse Direct	NR
Boursorama	NR
Dexia	DP
Eurazeo	NR
Les Nouveaux Constructeurs	NR
Mercialys	DP
Scor SE	NR
Terreis	NR
Union Financière de France	NR
Wendel	NR
Santé	
AB SCIENCE	DP
Adocia	NR
Audika	NR
Bastide Le Confort Médical	NR
Bioalliance Pharma	NR
bioMérieux	DP
Boiron	DP
Cegedim	NR
DBV Technologies	NR
EOS Imaging	NR
Eurofins Scientific	DP
Guerbet	NR
Innate Pharma	NR
Ipsen	DP
Le Noble Age	NR
Mauna Kea Technologies	NR
Medica	NR
NicOx	NR
ORPEA	NR
Pharmagest Interactive	NR
Sartorius Stedim Biotech	NR
Stallergènes	DP
STENTYS	NR
Transgene	NR
Valneva	NR

Annexes

Entreprises non-répondantes

Entreprises	Statut 2014
Santé	
Vétoquinol	NR
Virbac	NR
Industrie	
Akka Technologies	NR
Areva CI	NR
Assystem	NR
Aurea	NR
Bolloré	NR
Catering International & Services	NR
Derichebourg Multiservices	DP
ECA	NR
Exel Industries	NR
Faiveley	DP
Gérard Perrier Electric	NR
GI Events	NR
GPE Groupe Pizzorno	NR
Groupe Crit	NR
Groupe Gorge	NR
HAULOTTE GROUP	NR
Jacquet Metals	NR
LATECOERE	NR
Manitou BF	DP
Marseille Tunnel Prado-Carénage	NR
Séché Environnement	NR
Synergie	NR
Teleperformance	DP
Touax	NR
Zodiac	DP
Technologies de l'information	
Archos	NR
Aubay	NR
Aufeminim.com	NR
AUSY	NR
AXWAY SOFTWARE	NR
Bull	DP
Cegid Group	NR
Devoteam	NR
ESI Group	NR
Gameloft	NR
GFI Informatique	NR
Groupe Open	NR
IGE + XAO	NR
Infotel	NR

Entreprises	Statut 2014
Technologies de l'information	
Inside Secure	NR
Lectra	NR
Linedata Services	NR
Netgem	NR
Neurones	NR
Parrot	NR
Rentabiliweb Group	NR
Société Pour L'Informatique	NR
Sogclair	NR
Soitec	DP
Solucom	NR
Store Electronic	NR
Sword Group	NR
Tessi	NR
Ubisoft Entertainment	NR
Valtech NR	NR
Matériaux	
Eramet	DP
Euro Ressources	NR
Le Bélier	NR
Metabolic Explorer	NR
PSB Industries	NR
Recylex	NR
Sequana	NR
SIPH (Société Internationale de Plantation d'Heveas)	NR
Vicat	DP
Télécommunications	
Iliad	NR
Services aux collectivités	
Albioma	NR
Rubis	DP

Légende

DP	Declined to Participate – Participation refusée
NR	No Response – Pas de réponse

Annexes

Membres investisseurs du CDP



Le CDP travaille avec des investisseurs à l'échelle mondiale pour faire progresser les opportunités d'investissement et atténuer les risques posés par le changement climatique en demandant à plus de 5 000 des plus grandes entreprises mondiales de déclarer leurs stratégies face au changement climatique, leurs émissions de GES et leur consommation d'énergie à travers le format standardisé du CDP. Pour plus d'information sur l'offre d'adhésion et sur la manière de devenir membre, contactez-nous ou visitez notre site www.cdp.net/en-US/WhatWeDo/.

Investisseurs membres du CDP 2014

[ABRAPP—Associação Brasileira das Entidades Fechadas de Previdência Complementar](#)

[AEGON N.V.](#)

[ATP Group](#)

[Aviva plc](#)

[Aviva Investors](#)

[Bank of America Merrill Lynch](#)

[Bendigo & Adelaide Bank Limited](#)

[BlackRock](#)

[Boston Common Asset Management, LLC](#)

[BP Investment Management Limited](#)

[California Public Employees' Retirement System](#)

[California State Teachers' Retirement System](#)

[Calvert Investment Management, Inc.](#)

[Capricorn Investment Group, LLC](#)

[Catholic Super](#)

[CCLA Investment Management Ltd](#)

[ClearBridge Investments](#)

[DEXUS Property Group](#)

[Fachesf](#)

[Fapes](#)

[Fundação Itaú Unibanco](#)

[Generation Investment Management](#)

[Goldman Sachs Group Inc.](#)

[Henderson Global Investors](#)

[HSBC Holdings plc](#)

[Infraprev](#)

[KLP](#)

[Legg Mason Global Asset Management](#)

[London Pensions Fund Authority](#)

[Mobimo Holding AG](#)

[Mongeral Aegon Seguros e Previdência S/A](#)

[Morgan Stanley](#)

[National Australia Bank Limited](#)

[Neuberger Berman](#)

[Nordea Investment Management](#)

[Norges Bank Investment Management](#)

[NEI Investments](#)

[Petros](#)

[PFA Pension](#)

[Previ](#)

[Real Grandeza](#)

[Robeco](#)

[RobecoSAM AG](#)

[Rockefeller Asset Management, Sustainability & Impact Investing Group](#)

[Royal Bank of Canada](#)

[Royal Bank of Scotland Group](#)

[Sampension KP Livsforsikring A/S](#)

[Schroders](#)

[Scottish Widows Investment Partnership](#)

[SEB AB](#)

[Serpros](#)

[Sistel](#)

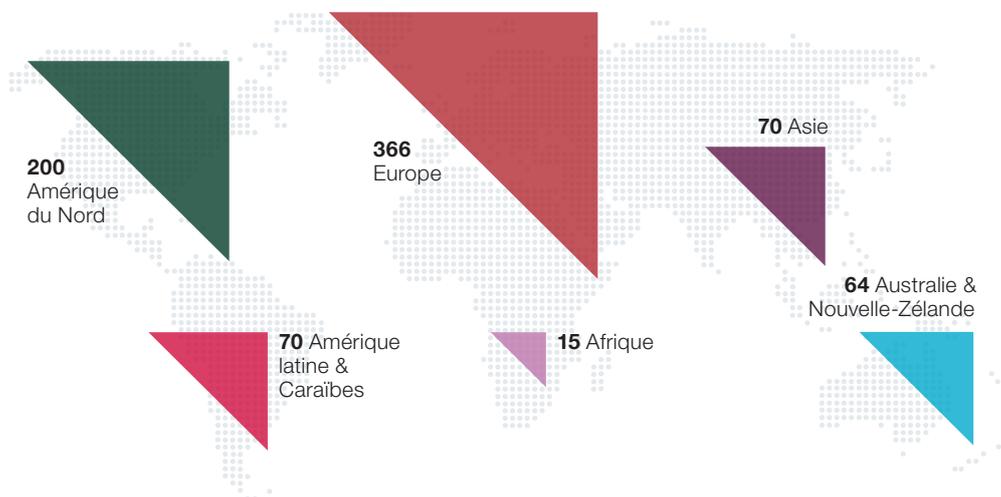
[Sompo Japan Nipponkoa Holdings, Inc](#)

[Standard Chartered](#)

[TD Asset Management](#)

[The Wellcome Trust](#)

Où sont localisés les investisseurs signataires ? *



La base d'investisseurs du CDP continue à croître *

Investisseurs par type

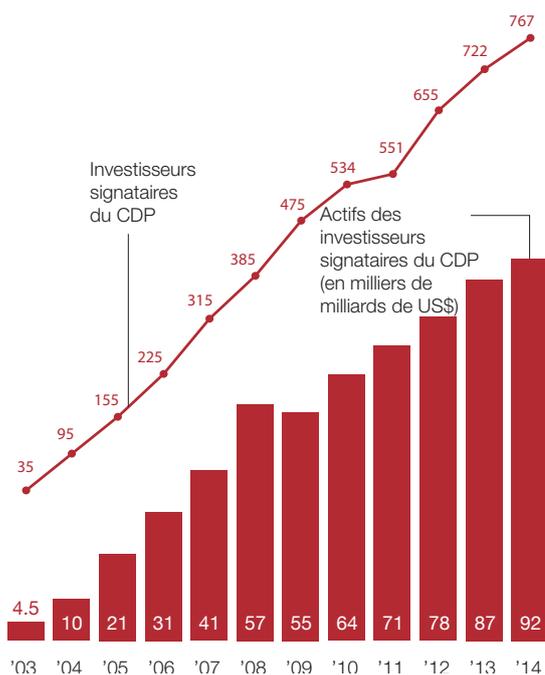
312 Gestionnaires d'actifs

256 Propriétaires d'actifs

152 Banques

38 Assurances

27 Autres



* Il y avait 767 investisseurs signataires le 1^{er} février 2014 lorsque la lettre officielle du CDP sur le changement climatique a été envoyée aux entreprises. Les quelques investisseurs qui ont rejoint le CDP après cette date sont uniquement pris en compte dans les chiffres par « géographie » et par « type ».



Annexes

Investisseurs signataires

767

institutions financières totalisant 92 000 milliards de dollars d'actifs étaient signataires de la demande d'information du CDP sur le changement climatique du 1er février 2014.

3Sisters Sustainable Management LLC

Aberdeen Asset Managers

Aberdeen Immobilien KAG mbH

ABRAPP—Associação Brasileira das Entidades Fechadas de Previdência Complementar

Achmea NV

Active Earth Investment Management

Acuity Investment Management

Addenda Capital Inc.

Advanced Investment Partners

AEGON N.V.

AEGON-Industrial Fund Management Co., Ltd

ALG Asset Management

AK Asset Management Inc.

Akbank T.A.Ş.

Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)

Alberta Teachers Retirement Fund Board

Alcyone Finance

AllenbridgeEpic Investment Advisers Limited

Alliance Trust PLC

Allianz Elementar Versicherungs-AG

Allianz Global Investors Kapitalanlagegesellschaft mbH

Allianz Group

Altira Group

Amalgamated Bank

Amlin plc

AMP Capital Investors

AmpegaGerling Investment GmbH

Amundi AM

ANBIMA - Associação Brasileira das Entidades dos Mercados Financeiro e de Capitais

Antera Gestão de Recursos S.A.

APG

Appleseed Fund

AQEX LLC

Aquila Capital

Arisaig Partners Asia Pte Ltd

Arjuna Capital

Arkx Investment Management

Arma Portföy Yönetimi A.Ş.

Armstrong Asset Management

As You Sow

ASM Administradora de Recursos S.A.

ASN Bank

Assicurazioni Generali Spa

ATI Asset Management

Atlantic Asset Management Pty Ltd

ATP Group

Australia and New Zealand Banking Group

Australian Ethical Investment

AustralianSuper

Avaron Asset Management AS

Aviva Investors

Aviva plc

AXA Group

BAE Systems Pension Funds Investment Management Ltd

Baillie Gifford & Co.

BaltCap

Banca Monte dei Paschi di Siena Group

Banco Bradesco S/A

Banco Comercial Português S.A.

Banco de Credito del Peru BCP

Banco de Galicia y Buenos Aires S.A.

Banco do Brasil Previdência

Banco do Brasil S/A

Banco Espírito Santo, SA

Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social—BNDES

Banco Popular Español

Banco Sabadell, S.A.

Banco Santander

Banesprev, Fundo Banespa de Seguridade Social Banesto

Banif, SA

Bank Handlowy w Warszawie S.A.

Bank Leumi Le Israel

Bank of America Merrill Lynch

Bank of Montreal

Bank Vontobel AG

Bankhaus Schelhammer & Schattera Kapitalanlagegesellschaft m.b.H.

BANKIA S.A.

Bankinter

Bankmecu

Banque Degroof

Banque Libano-Française

Barclays

Basellandschaftliche Kantonalbank

BASF Sociedade de Previdência Complementar

Basler Kantonalbank

Bâtirente

Baumann and Partners S.A.

Bayern LB

BayernInvest Kapitalanlagegesellschaft mbH

BBC Pension Trust Ltd.

BBVA

BC Investment Management Corporation

Bedfordshire Pension Fund

Beetle Capital

BEFIMMO SA

Bendigo & Adelaide Bank Limited

Bentall Kennedy

Berenberg Bank

Berti Investments

BioFinance Administração de Recursos de Terceiros Ltda

BlackRock

Blom Bank SAL

Blumenthal Foundation

BNP Paribas Investment Partners

BNY Mellon

BNY Mellon Service Kapitalanlage Gesellschaft

Boardwalk Capital Management

Boston Common Asset Management, LLC

BP Investment Management Limited

Brasilprev Seguros e Previdência S/A.

Breckenridge Capital Advisors

British Airways Pension Investment Management Limited

British Coal Staff Superannuation Scheme

Brown Advisory

BSW Wealth Partners

BT Financial Group

BT Investment Management

Busan Bank

CAAT Pension Plan

Cadiz Holdings Limited

CAI Corporate Assets International AG

Caisse de dépôt et placement du Québec

Caisse des Dépôts

Caixa de Previdência dos Funcionários do Banco do Nordeste do Brasil (CAPEF)

Caixa Econômica Federal

Caixa Geral de Depósitos

CaixaBank, S.A

California Public Employees' Retirement System

California State Teachers' Retirement System

California State Treasurer

Calvert Investment Management, Inc.

Canada Pension Plan Investment Board

Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC)

Canadian Labour Congress Staff Pension Fund

CAPESESP

Capital Innovations, LLC

Capricorn Investment Group, LLC

CareSuper

Carmignac Gestion

Caser Pensiones

Cathay Financial Holding

Catherine Donnelly Foundation

Catholic Super

CBF Church of England Funds

CBRE

Cbus Superannuation Fund

CCLA Investment Management Ltd

Cedrus Asset Management

Annexes

Investisseurs signataires

Celeste Funds Management Limited	Doughty Hanson & Co.	First Swedish National Pension Fund (AP1)
Central Finance Board of the Methodist Church	DWS Investment GmbH	Firstrand Group Limited
Ceres	DZ Bank	Five Oceans Asset Management
CERES - Fundação de Seguridade Social	E.Sun Financial Holding Co	Folketrygdfondet
Challenger	Earth Capital Partners LLP	Folksam
Change Investment Management	East Capital AB	Fondaction CSN
Christian Brothers Investment Services	East Sussex Pension Fund	Fondation de Luxembourg
Christian Super	Ecclesiastical Investment Management Ltd.	Fondazione Cariplo
Christopher Reynolds Foundation	Ecofi Investissements - Groupe Crédit Coopératif	Fondo Pensione Gruppo Intesa Sanpaolo - FAPA
Church Commissioners for England	Edward W. Hazen Foundation	Fonds de Réserve pour les Retraites - FRR
Church of England Pensions Board	EEA Group Ltd	Forluz - Fundação Forluminas de Seguridade Social - FORLUZ
CI Mutual Funds' Signature Global Advisors	Eika Kapitalforvaltning AS	Forma Futura Invest AG
City Developments Limited	Eko	Fourth Swedish National Pension Fund, (AP4)
Clean Yield Asset Management	Elan Capital Partners	Frankfurt-Trust Investment- Gesellschaft mbH
ClearBridge Investments	Element Investment Managers	Friends Fiduciary Corporation
Climate Change Capital Group Ltd	Eletra - Fundação Celg de Seguros e Previdência	Fubon Financial Holdings
CM-CIC Asset Management	Environment Agency Active Pension fund	Fukoku Capital Management Inc
Colonial First State Global Asset Management Ltd	Environmental Investment Services Asia Limited	FUNCEF - Fundação dos Economizários Federais
Comerica Incorporated	Epworth Investment Management	Fundação AMPLA de Seguridade Social—Brasileiros
COMGEST	Equilibrium Capital Group	Fundação Atlântico de Seguridade Social
Commerzbank AG	Equinet Bank AG	Fundação Atilio Francisco Xavier Fontana
CommInsure	Erik Penser Fondkommission	Fundação Banrisul de Seguridade Social
Commonwealth Bank of Australia	Erste Asset Management	Fundação BRDE de Previdência Complementar - ISBRE
Commonwealth Superannuation Corporation	Erste Group Bank	Fundação Chesf de Assistência e Seguridade Social - Fachesf
Compton Foundation	Essex Investment Management Company, LLC	Fundação Corsan - dos Funcionários da Companhia Riograndense de Saneamento
Concordia Versicherungs-Gesellschaft a.G.	ESSSuper	Fundação de Assistência e Previdência Social do BNDES - FAPES
Confluence Capital Management LLC	Ethos Foundation	Fundação Eletrobrás de Seguridade Social - ELETROS
Connecticut Retirement Plans and Trust Funds	Etica Sgr	Fundação Itaipu BR—de Previdência e Assistência Social
Conser Invest	Eureka Funds Management	Fundação Itaubanco
Co-operative Financial Services (CFS)	Eurizon Capital SGR	Fundação Itaúsa Industrial
Crayna Capital, LLC.	Evangelical Lutheran Church in Canada Pension Plan for Clergy and Lay Workers	Fundação Promon de Previdência Social
Crédit Agricole	Evangelical Lutheran Foundation of Eastern Canada	Fundação Rede Ferroviaria de Seguridade Social—Refer
Crédit Suisse	Evangelisch-Luth. Kirche in Bayern	Fundação Sanepar de Previdência e Assistência Social - FUSAN
CTBC Financial Holding Co., Ltd.	Evli Bank Plc	Fundação Sistel de Seguridade Social (Sistel)
Daesung Capital Management	F&C Investments	Fundação Vale do Rio Doce de Seguridade Social—VALIA
Daiwa Asset Management Co. Ltd.	FACEB - Fundação de Previdência dos Empregados da CEB	FUNDIÁGUA—Fundação de Previdência Complementar da CAESB
Daiwa Securities Group Inc.	FAELCE - Fundacao Coelce de Seguridade Social	Futuregrowth Asset Management
Dalton Nicol Reid	FAPERS- Fundação Assistencial e Previdenciária da Extensão Rural do Rio Grande do Sul	GameChange Capital LLC
Dana Investment Advisors	FASERN - Fundação Cosern de Previdência Complementar	Garanti Bank
Danske Bank Group	Federal Finance	GEAP Fundação de Seguridade Social
de Pury-Pictet-Turrettini & Cie S.A.	Fédéris Gestion d'Actifs	Gemway Assets
DekaBank Deutsche Girozentrale	FIDURA Capital Consult GmbH	General Equity Group AG
Delta Lloyd Asset Management	FIM Asset Management Ltd	Generali Deutschland Holding AG
Demeter Partners	FIM Services	Generation Investment Management
Desjardins Group	Finance S.A.	Genus Capital Management
Deutsche Asset Management	Financière de l'Echiquier	German Equity Trust AG
Investmentgesellschaft mbH	FIPECq - Fundação de Previdência Complementar dos Empregados e Servidores da FINEP, do IPEA, do CNPq	Gjensidige Forsikring ASA
Deutsche Bank AG	FIRA - Banco de Mexico	
Deutsche Postbank AG	First Affirmative Financial Network	
Development Bank of Japan Inc.	First Bank	
Development Bank of the Philippines (DBP)	First State Investments	
Dexia Asset Management	First State Super	
DEXUS Property Group		
DGB Financial Group		
DIP		
DLM INVISTA ASSET MANAGEMENT S/A		
DNB ASA		
Domini Social Investments LLC		
Dongbu Insurance		

Annexes

Investisseurs signataires

Global Forestry Capital SARL	Industrial Development Corporation	LBBW Asset Management
Globalance Bank Ltd	Industry Funds Management	Investmentgesellschaft mbH
GLS Gemeinschaftsbank eG	Inflection Point Capital Management	LD Lønmodtagernes Dyrctidsfond
Goldman Sachs Group Inc.	Inflection Point Partners	Legal and General Investment Management
Good Growth Institut für globale Vermögensentwicklung mbH	Infrastructure Development Finance Company	Legg Mason Global Asset Management
Good Super	ING Group N.V.	LGT Group
Governance for Owners	Insight Investment Management (Global) Ltd	LGT Group Foundation
Government Employees Pension Fund (GEPF), Republic of South Africa	Instituto Infraero de Seguridade Social - INFRAPREV	LIG Insurance
GPT Group	Instituto Sebrae De Seguridade Social - SEBRAEPREV	Light Green Advisors, LLC
Greater Manchester Pension Fund	Insurance Australia Group	Living Planet Fund Management Company S.A.
Green Cay Asset Management	Integre Wealth Management of Raymond James	Lloyds Banking Group
Green Century Capital Management	Interfaith Center on Corporate Responsibility	Local Authority Pension Fund Forum
GROUPAMA EMEKLİLİK A.Ş.	IntReal KAG	Local Government Super
GROUPAMA SİGORTA A.Ş.	Investec Asset Management	Logos portföy Yönetimi A.Ş.
Groupe Crédit Coopératif	Investing for Good CIC Ltd	London Pensions Fund Authority
Groupe Investissement Responsable Inc.	Investor Environmental Health Network	Lothian Pension Fund
Groupe OFI AM	Irish Life Investment Managers	LU CRF Super
Grupo Financiero Banorte SAB de CV Grupo Santander Brasil	Itau Asset Management Itau Unibanco Holding SA	Lutheran Council of Great Britain
Gruppo Bancario Credito Valtellinese	Janus Capital Group Inc.	Macquarie Group Limited
Guardians of New Zealand Superannuation	Jarislowsky Fraser Limited	MagNet Magyar Közösségi Bank Zrt.
Hang Seng Bank	Jessie Smith Noyes Foundation	MainFirst Bank AG
Hanwha Asset Management Company	Jesuits in Britain	Making Dreams a Reality Financial Planning
Harbour Asset Management	JMEPS Trustees Limited	Malakoff Médéric
Harrington Investments, Inc	Johnson & Johnson Sociedade Previdenciaria	MAMA Sustainable Incubation AG
Harvard Management Company, Inc.	JPMorgan Chase & Co.	Man
Hauck & Aufhäuser Asset Management GmbH	Jubitz Family Foundation	Mandarine Gestion
Hazel Capital LLP	Jupiter Asset Management	MAPFRE
HDFC Bank Ltd.	Kagiso Asset Management	Maple-Brown Abbott
Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)	Kaiser Ritter Partner Privatbank AG	Marc J. Lane Investment Management, Inc.
Heart of England Baptist Association	KB Kookmin Bank	Maryknoll Sisters
Helaba Invest Kapitalanlagegesellschaft mbH	KBC Asset Management	Maryland State Treasurer
Henderson Global Investors	KBC Group	Matrix Asset Management
Hermes Fund Managers—BUT Hermes EOS for Carbon Action	KCPS Private Wealth Management	MATRIX GROUP LTD
HESTA Super	KDB Asset Management Co. Ltd	McLean Budden
HIP Investor	KDB Daewoo Securities	MEAG MUNICH ERGO AssetManagement GmbH
Holden & Partners	Kendall Sustainable Infrastructure, LLC	Mediobanca
HSBC Global Asset Management (Deutschland) GmbH	Kepler Cheuvreux	Meeschaert Gestion Privée
HSBC Holdings plc	Kepler-Fonds	Meiji Yasuda Life Insurance Company
HSBC INKA Internationale Kapitalanlagegesellschaft mbH	KAG	Mendesprev Sociedade Previdenciária
HUMANIS	Keva	Merck Family Fund
Hyundai Marine & Fire Insurance Co., Ltd	KeyCorp	Mercy Investment Services, Inc.
Hyundai Securities Co., Ltd.	KfW Bankengruppe	Mergence Investment Managers
IBK Securities	Killik & Co LLP	MetallRente GmbH
IDBI Bank Ltd.	Kiwi Income Property Trust	Metrus—Instituto de Seguridade Social
Illinois State Board of Investment	Kleinwort Benson Investors	Metzler Asset Management GmbH
Ilmarinen Mutual Pension Insurance Company	KlimalNVEST	MFS Investment Management
Imofundos, S.A	KLP	Midas International Asset Management, Ltd.
Impax Asset Management	Korea Investment Management Co., Ltd.	Miller/Howard Investments, Inc.
IndusInd Bank Ltd.	Korea Technology Finance Corporation (KOTEC)	Mirae Asset Global Investments
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	KPA Pension	Mirae Asset Securities Co., Ltd.
Industrial Bank (A)	La Banque Postale Asset Management	Mirova
Industrial Bank of Korea	La Financière Responsable	Mirvac Group Ltd
	La Française AM	Missionary Oblates of Mary Immaculate
	Lampe Asset Management GmbH	Mistra, Foundation for Strategic Environmental Research
	Landsorganisationen i Sverige	Mitsubishi UFJ Financial Group
	LaSalle Investment Management	Mitsui Sumitomo Insurance Co.,Ltd
	LBBW—Landesbank Baden-Württemberg	Mitsubishi UFJ Financial Group
		MN

Annexes

Investisseurs signataires

Mobimo Holding AG	Oddo & Cie	Q Capital Partners Co. Ltd
Momentum Manager of Managers (Pty) Limited	oeco capital Lebensversicherung AG	QBE Insurance Group
Momentum Manager of Managers (Pty) Ltd	ÖKOWORLD	Quilter Cheviot Asset Management
Monega Kapitalanlagegesellschaft mbH	Old Mutual plc	Quotient Investors
Mongeral Aegon Seguros e Previdência S/A	OMERS Administration Corporation	Rabobank
Morgan Stanley	Ontario Pension Board	Raiffeisen Fund Management Hungary Ltd.
Mountain Cleantech AG	Ontario Teachers' Pension Plan	Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H.
MTAA Superannuation Fund	OP Fund Management Company Ltd	Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
Munich Re	Oppenheim & Co. Limited	Rathbones / Rathbone Greenbank Investments
Mutual Insurance Company Pension-Fennia	Oppenheim Fonds Trust GmbH	RCM (Allianz Global Investors)
Nanuk Asset Management	Opplysningsvesenets fond (The Norwegian Church Endowment)	Real Grandeza Fundação de Previdência e Assistência Social
Natcan Investment Management	OPTrust	REI Super
Nathan Cummings Foundation, The	Oregon State Treasurer	Reliance Capital Limited
National Australia Bank Limited	Orion Energy Systems	Representative Body of the Church in Wales
National Bank of Canada	Osmosis Investment Management	Resolution
National Bank of Greece S.A.	Panahpur	Resona Bank, Limited
National Grid Electricity Group of the Electricity Supply Pension Scheme	Park Foundation	Reynders McVeigh Capital Management River Twice Capital Advisors, LLC Robeco
National Grid UK Pension Scheme	Parnassus Investments	RobecoSAM AG
National Pensions Reserve Fund of Ireland	Pax World Funds	Robert & Patricia Switzer Foundation
National Union of Public and General Employees (NUPGE)	Pensioenfonds Vervoer	Rockefeller Asset Management, Sustainability & Impact Investing Group
Nativus Sustainable Investments	Pension Denmark	Rose Foundation for Communities and the Environment
NATIXIS	Pension Fund for Danish Lawyers and Economists	Rothschild & Cie Gestion Group
Natural Investments LLC	Pension Protection Fund	Royal Bank of Canada
Nedbank Limited	People's Choice Credit Union	Royal Bank of Scotland Group
Needmor Fund	Perpetual	Royal London Asset Management
NEI Investments	PETROS - The Fundação Petrobras de Seguridade Social	RPMI Railpen Investments
Nelson Capital Management, LLC	PFA Pension	RREEF Investment GmbH
Nest Sammelstiftung	PGGM Vermogensbeheer	Russell Investments
Neuberger Berman	Phillips, Hager & North Investment Management	Sampension KP Livsforsikring A/S
New Alternatives Fund Inc.	PhiTrust Active Investors	Samsung Asset Management Co., Ltd.
New Amsterdam Partners LLC	Pictet Asset Management SA	Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd.,
New Forests	Pinstripe Management GmbH	Samsung Securities
New Mexico State Treasurer	Pioneer Investments	Samsunglife Insurance
New Resource Bank	Piraeus Bank PKA	Sanlam Life Insurance Ltd
New York City Employees Retirement System	Pluris Sustainable Investments SA	Santa Fé Portfolios Ltda
New York City Teachers Retirement System	PNC Financial Services Group, Inc.	Santam
New York State Common Retirement Fund (NYSCRF)	Pohjola Asset Management Ltd	Sarasin & Cie AG
Newground Social Investment	Polden-Puckham Charitable Foundation	Sarasin & Partners
Newton Investment Management Limited	Portfolio 21	SAS Trustee Corporation
NGS Super	Porto Seguro S.A.	Sauren Finanzdienstleistungen GmbH & Co. KG
NH-CA Asset Management Company	POSTALIS - Instituto de Seguridade Social dos Correios e Telégrafos	Schroders
Nikko Asset Management Co., Ltd.	Power Finance Corporation Limited	Scotiabank
Nipponkoa Insurance Company, Ltd	Prevhab Previdência Complementar	Scottish Widows Investment Partnership
Nissay Asset Management Corporation	PREVI Caixa de Previdência dos Funcionários do Banco do Brasil	SEB
NORD/LB Kapitalanlagegesellschaft AG	PREVIG Sociedade de Previdência Complementar	Second Swedish National Pension Fund (AP2)
Nordea Investment Management	Prius Partners	Şekerbank T.A.Ş.
Norfolk Pension Fund	Progressive Asset Management, Inc.	Seligson & Co Fund Management Plc
Norges Bank Investment Management	Prologis	Sentinel Investments
North Carolina Retirement System	Provinzial Rheinland Holding	SERPROS - Fundo Multipatrocinado
Northern Ireland Local Government Officers' Superannuation Committee (NILGOSC)	Prudential Investment Management	Service Employees International Union Pension Fund
NORTHERN STAR GROUP Northern Trust	Prudential Plc	Servite Friars
NorthStar Asset Management, Inc	Psagot Investment House Ltd	Seventh Swedish National Pension Fund (AP7)
Northward Capital Pty Ltd	Public Sector Pension Investment Board	Shinhan Bank
Nykredit		
OceanRock Investments		

Annexes

Investisseurs signataires

Shinhan BNP Paribas Investment Trust Management Co., Ltd	Teachers Insurance and Annuity Association - College Retirement Equities Fund	Unipension Fondsmæglerelskab A/S
Shinkin Asset Management Co., Ltd	Telluride Association	UNISONS Staff Pension Scheme
Siemens Kapitalanlagegesellschaft mbH	Telstra Super	UniSuper
Signet Capital Management Ltd	Tempis Asset Management Co. Ltd	Unitarian Universalist Association
Sisters of St Francis of Philadelphia	Terra Global Capital, LLC	United Church Funds
Sisters of St. Dominic	TerraVerde Capital Management LLC	United Nations Foundation
Skandia	TiL Pension Fund	Unity College
Smith Pierce, LLC	The ASB Community Trust	Unity Trust Bank
SNS Asset Management	The Brainerd Foundation	Universities Superannuation Scheme (USS)
Social(k)	The Bullitt Foundation	Van Lanschot
Sociedade de Previdencia Complementar da Dataprev—Prevdada	The Central Church Fund of Finland	Vancity Group of Companies
Società reale mutua di assicurazioni	The Children's Investment Fund Management (UK) LLP	VCH Vermögensverwaltung AG
Socrates Fund Management	The Collins Foundation	Ventas, Inc.
Solaris Investment Management Limited	The Co-operative Asset Management	Veris Wealth Partners
Sompo Japan Nipponkoa Holdings, Inc	The Co-operators Group Ltd	Veritas Investment Trust GmbH
Sonen Capital	The Council of Lutheran Churches	Vermont State Treasurer
Sopher Investment Management	The Daly Foundation	Vexiom Capital Group, Inc.
Soprise! Impact Fund	The Environmental Investment Partnership LLP	VicSuper
SouthPeak Investment Management	The Hartford Financial Services Group	Victorian Funds Management Corporation
SPF Beheer bv	The Joseph Rowntree Charitable Trust	VietNam Holding Ltd.
Spring Water Asset Management	The Korea Teachers Pension (KTP)	Vinva Investment Management
Sprucegrove Investment Management Ltd	The New School	VOIGT & COLL. GMBH
Standard Chartered	The Oppenheimer Group	VOLKSBANK INVESTMENTS
Standard Chartered Korea Limited	The Pension Plan For Employees of the Public Service Alliance of Canada	Walden Asset Management
Standard Life Investments	The Pinch Group	WARBURG - HENDERSON
Standish Mellon Asset Management	The Presbyterian Church in Canada	Kapitalanlagegesellschaft für Immobilien mbH
State Bank of India	The Russell Family Foundation	WARBURG INVEST Kapitalanlagegesellschaft mbH
State Board of Administration (SBA) of Florida	The Sandy River Charitable Foundation	Water Asset Management, LLC
State Street Corporation StatewideSuper	The Shiga Bank, Ltd.	Wells Fargo & Company
Stockland	The Sisters of St. Ann	Wespath Investment Management
Storebrand ASA	The Sustainability Group at the Loring, Wolcott & Coolidge Office	West Midlands Pension Fund
Strathclyde Pension Fund	The United Church of Canada - General Council	West Yorkshire Pension Fund
Stratus Group	The University of Edinburgh Endowment Fund	Westfield Capital Management Company, LP
Sumitomo Mitsui Financial Group	The Wellcome Trust	WestLB Mellon Asset Management (WMAM)
Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	Third Swedish National Pension Fund (AP3)	Westpac Banking Corporation
Sun Life Financial	Threadneedle Asset Management	WHEB Asset Management
Superfund Asset Management GmbH	TOBAM	White Owl Capital AG
SURA Peru (AFP Integra, Seguros SURA, Fondos SURA, Hipotecaria SURA)	Tokio Marine Holdings, Inc	Wisconsin, Iowa, & Minnesota Coalition for Responsible Investment
SUSI Partners AG	Toronto Atmospheric Fund	Woori Bank
Sustainable Capital	Trillium Asset Management, LLC	Woori Investment & Securities Co., Ltd.
Sustainable Development Capital	Triodos Investment Management	YES BANK Ltd.
Sustainable Insight Capital Management	Tri-State Coalition for Responsible Investment	York University Pension Fund
Svenska kyrkan	Trust Waikato	Youville Provident Fund Inc.
Svenska kyrkans pensionskassa	Trusteam Finance	Zegora Investment Management
Swedbank AB	Trustees of Donations to the Protestant Episcopal Church	Zevin Asset Management, LLC
Swedish Pensions Agency	Tryg	Zürcher Kantonalbank
Swift Foundation	Turner Investments	
Swiss Re	UBS	
Swisscanto Asset Management AG	UniCredit SpA	
Sycomore Asset Management	Union Asset Management Holding AG	
Syntrus Achmea Asset Management	Union Investment Privatfonds GmbH	
T. Rowe Price	Unione di Banche Italiane S.c.p.a.	
T. Sinai Kalkinma Bankasi A.Ş.	Unionen	
Tata Capital Limited		
TD Asset Management (TD Asset Management Inc. and TDAM USA Inc.)		

Contacts CDP

Steven Tebbe
Managing Director Europe

Laurent Babikian
Director France & Benelux

Laura Bergedieck
Director Policy & Reporting
Europe

Natalie Hallensleben
Project Officer France &
Benelux

CDP Europe
Reinhardtstrasse 19
10117 Berlin
Allemagne
www.cdp.net

**Carbon Disclosure
Project gGmbH**

Direction Exécutive:
Steven Tebbe, Sue Howells, Roy Wilson
Organisation caritative enregistrée
no.HRB119156 B ; tribunal d'instance de
Charlottenburg, Allemagne

CDP Board of Trustees

Chairman :
Alan Brown
Wellcome Trust

James Cameron
Climate Change Capital & ODI

Ben Goldsmith
WHEB

Chris Page
Rockefeller Philanthropy
Advisors

Jeremy Smith

Takejiro Sueyoshi

Tessa Tennant

Martin Wise
Relationship Capital Partners

CDP Advisors

Lord Adair Turner

Rear Admiral Neil Morisetti
CB

Auteur du rapport

Cédric Vatier
Managing Director Strategy and
Sustainability, France & Benelux

Thomas Ruaudel
Senior Manager Sustainability

Laetitia Ray
Sustainability Consultant

Antoine Joint
Consultant

Accenture France
118 avenue de France
75636 Paris Cedex 13
France
www.accenture.com/fr

Partenaire de scoring

Sébastien Roddier
Directeur Développement
Métiers HSE

Charlotte Devos,
Sophie Hanne,
Guillaume Pech,
Virginie Percevault,
Loric Preney,
Marie Sauvagnat,
Emilien Vandaele
Ingénieurs Environnement

Dekra
803 bd, Duhamel du Monceau
45160 Olivet
France
www.dekra.fr